

SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE DE LA COMMUNE DE LA FERTE-BERNARD (72)
AIRE DE VALORISATION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE



ANNEXE AU REGLEMENT

FICHES INDIVIDUELLES CONSTRUCTIONS PATRIMONIALES REMARQUABLES

COMMUNE DE LA FERTE-BERNARD

Document approuvé

Le.....

CACHET

KARGO
AGENCE D'ARCHITECTURE KARGO SUD

ECCE TERRA
URBANISME & PAYSAGE

Sur les 77 constructions identifiées et cartographiées comme patrimoine remarquable à l'intérieur du site patrimonial remarquable de La Ferté-Bernard, 42 ont fait l'objet d'une fiche individuelle pour leur caractère hautement historique, architectural, typologique et la qualité de leur préservation patrimoniale. Elles concernent les deux secteurs de l'AVAP.

SECTEUR 1 «La ville patrimoniale»

Construction n°1 : ancien couvent des Filles de Notre-Dame place Collières

Construction n°2 : ancienne chapelle du couvent des Filles de Notre-Dame place Collières

Construction n°3 : gare SNCF

Construction n°4 : ancien Hôtel-Dieu place Saint-Julien

Construction n°5 : mairie / ancien presbytère 13 rue Viet

Construction n°6 : ancienne manufacture Béalet

Construction n°7 : tour Le Peletier

Construction n°8 : ancienne auberge du Dauphin 42-44 rue Victor-Hugo

Construction n°9 : hôtel particulier 25b et 31b rue d'Huisne

Construction n°10 : hôtel particulier 8 place Collières

Construction n°11 : hôtel particulier 34 rue Bourgneuf

Construction n°12 : hôtel particulier 45 rue Bougneuf

Construction n°13 : hôtel particulier 1 rue Ledru-Rollin

Construction n°14 : hôtel particulier 11 place de la Lice

Construction n°15 : maison médiévale 4 rue Carnot

Construction n°16 : maison médiévale 21ter - 23 rue Carnot

Construction n°17 : maison médiévale 25 rue Carnot

Construction n°18 : maison de bourg 1 place Collières

Construction n°19 : maison de bourg 3 place Collières

Construction n°20 : maison de bourg 63 rue Denfert-Rochereau

Construction n°21 : maison bourgeoise des Récollets

Construction n°22 : maison rurale 18 rue Gambetta

Construction n°23 : maison de bourg 46 rue Gambetta

Construction n°24 : maison médiévale 5 place Ledru-Rollin

Construction n°25 : maison bourgeoise 6-8 place Ledru-Rollin

Construction n°26 : maison bourgeoise 13 place Ledru-Rollin

Construction n°27 : maison bourgeoise 17 place Ledru-Rollin

Construction n°28 : maison bourgeoise 1 bis rue Marceau

Construction n°29 : maison bourgeoise 2 rue Alfred-Marchand

Construction n°30 : maison de bourg 11 rue d'Orléans

Construction n°31 : maison de bourg 4 cour du Pavillon

Construction n°32 : maison bourgeoise 21 rue du Quatre-Septembre

Construction n°33 : maison de bourg 12 rue Viet

Construction n°34 : pavillon de jardin du XVIIe siècle 18 rue du Pré-Belard

Construction n°36 : maison bourgeoise 9 rue du Général-Leclerc

Construction n°37 : maison bourgeoise 24 rue du Général-Leclerc

Construction n°39 : maison bourgeoise 24 avenue de Verdun

Construction n°40 : maison bourgeoise 33 avenue de Verdun

Adresse : 4, place Collières / 4 rue Gambetta

Références cadastrales : AN 143/324/708

Typologie : Edifices religieux

Datation : XVIIe siècle

Caractéristiques : pans brisés, lucarnes, décor brique

Intérêt :

Architectural et/ou morphologique

Historique

Urbain

L'ancien couvent des Filles de Notre-Dame construit entre 1680 et 1692 témoigne de l'installation au XVIIe siècle de congrégations religieuses urbaines dans les abords des villes. Le couvent construit par le maçon Pierre Pesche, auteur également de l'Hôtel-Dieu, resta néanmoins inachevé. L'ancienne gendarmerie donnant sur la rue faisait partie de l'ensemble.

Le couvent comportait également une chapelle (voir fiche construction n°1) aujourd'hui dénaturée.

L'ensemble de deux étages et combles est imposant dans le paysage bâti de l'est de La Ferté-Bernard. L'architecture, régulière, est sobre et élégante, soulignée d'une fine modénature brique et pierre en encadrement des baies, corniche à denticule et lucarnes à fronton mouluré.



PRESCRIPTIONS

- Démolition de la construction interdite
- Maintien de la construction et de l'ensemble de ses détails d'architecture d'origine
- Restauration dans le respect de l'histoire et de l'architecture d'origine du bâtiment et des mises en oeuvre traditionnelles

ELEMENTS ET DETAILS ARCHITECTURAUX REMARQUABLES

- Date portée : 1692
- Niche avec statue sur pignon est

PANNEAUX SOLAIRES ET PHOTOVOLTAIQUES

- Interdits sur les toitures et façades

RECOMMANDATIONS

- Restaurer l'ensemble du bâtiment d'origine afin de lui rendre son unité, notamment l'enduit à la chaux
- Préserver et restaurer les toitures à pan brisé en ardoise
- Préserver et restaurer les menuiseries anciennes en bois peint en respectant les partitions traditionnelles
- Préserver et restaurer les lucarnes sculptées
- Restaurer le bâtiment place Collières (ancienne gendarmerie) afin de lui redonner son unité et sa modénature

- Il est très vivement recommandé de conserver et restaurer l'ensemble des éléments intérieurs anciens encore existants : décors sculptés, cheminées, boiseries, escaliers et garde-corps, sols, portes, menuiseries anciennes, dessus-de-porte ou trumeaux de cheminée peints...

Exemples d'éléments intérieurs remarquables (Inventaire, 1980)



Adresse : 2-4, place Collières

Références cadastrales : AN 149/150

Typologie : Petit patrimoine

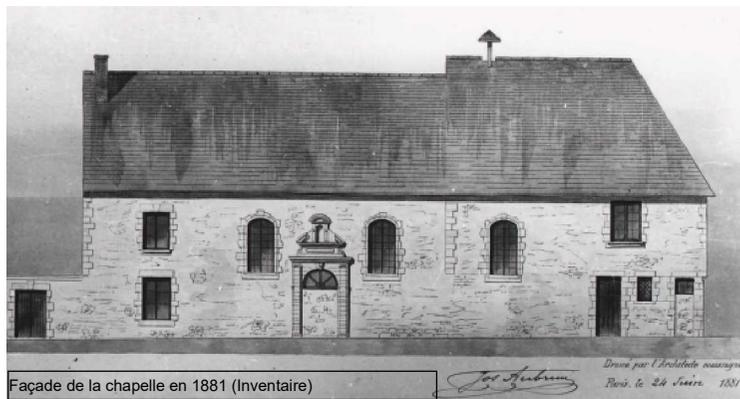
Datation : XVIIe siècle

Caractéristiques : fenêtres cintrées

Intérêt :

 Architectural et/ou morphologique Historique Urbain

Il s'agit de l'ancienne chapelle du couvent des Filles de Notre-Dame construite au XVIIe siècle. Bien que dénaturé, le bâtiment reste lisible par la présence des baies cintrées sur la façade sur rue. L'ensemble a fait office de presbytère jusqu'à la fin du XIXe siècle. La chapelle a malheureusement perdu le décor de son ancienne entrée au XXe siècle.

**PRESCRIPTIONS**

- Démolition de la construction interdite
- Maintien de la construction et de l'ensemble de ses détails d'architecture d'origine encore subsistants
- Restauration dans le respect de l'histoire et de l'architecture d'origine du bâtiment

ELEMENTS ET DETAILS ARCHITECTURAUX REMARQUABLES**PANNEAUX SOLAIRES ET PHOTOVOLTAIQUES**

- Interdits sur les toitures et façades

RECOMMANDATIONS

- Restaurer l'ensemble du bâtiment d'origine afin de lui rendre son unité (bouchage des portes de garage, restauration d'un enduit à la chaux sur l'ensemble de la façade, voire restitution du décor de la porte d'entrée d'origine)
- Préserver et restaurer la toiture en ardoise
- Préserver et restaurer les menuiseries anciennes en bois peint en respectant les partitions traditionnelles



L'entrée de l'église vers 1905 (Cl. Inv. F. Lasa)



Commune de la Ferté-Bernard
AVAP - Patrimoine remarquable

Secteur 1 la ville patrimoniale
Construction n°3 : Gare SNCF

Adresse : 2 rue Voltaire
Références cadastrales : AT 432
Typologie : Edifices publics et scolaires
Datation : XIXe siècle
Caractéristiques :

- Intérêt :
- Architectural et/ou morphologique
 - Historique
 - Urbain

La gare de La Ferté-Bernard est construite en 1854 avec l'arrivée de la ligne Paris-Brest dans ce qui à l'époque était encore la commune de Saint-Antoine-de-Rochefort. Le bâtiment est caractéristique de l'architecture ferroviaire du XIXe siècle, avec le pavillon central abritant le hall voyageurs et à l'étage des logements et les deux bâtiments latéraux en rez-de-chaussée abritant les bureaux et sans doute un buffet. L'architecture est sobre et soulignée d'une modénature de brique (corniche, encadrement des baies, pilastres) mettant en valeur l'horloge centrale en pierre.

PRESCRIPTIONS

- Démolition de la construction interdite
- Maintien de la construction et de l'ensemble de ses détails d'architecture
- Restauration dans le respect de l'architecture et de la mise en oeuvre d'origine

ELEMENTS ET DETAILS ARCHITECTURAUX REMARQUABLES

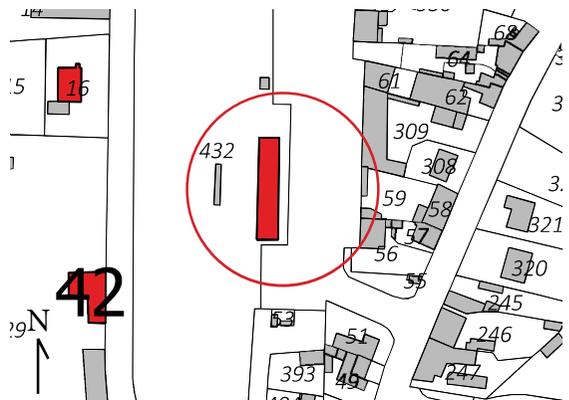
- Tympan avec horloge et inscription

PANNEAUX SOLAIRES ET PHOTOVOLTAIQUES

- Interdits sur les toitures et façades

RECOMMANDATIONS

- Préserver et restaurer la toiture en ardoise ainsi que les couches de cheminée en brique
- Préserver et restaurer les menuiseries anciennes en bois peint en respectant les partitions traditionnelles
- Maintien et restauration de la modénature en brique

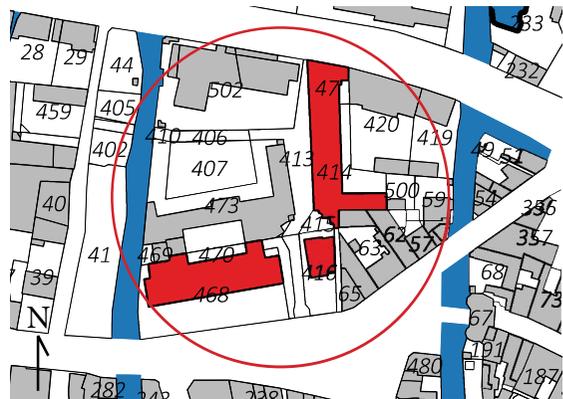


Commune de la Ferté-Bernard
AVAP - Patrimoine remarquable

Secteur 1 la ville patrimoniale
Construction n°4 : Hôtel-Dieu (ancien)

Adresse : 20, place Saint-Julien
Références cadastrales : AO 47/414/416/468/473
Typologie : Edifices publics et scolaires
Datation : XVIIe siècle
Caractéristiques : portail
Intérêt :
 Architectural et/ou morphologique
 Historique
 Urbain

Ancien Hôtel-Dieu de La Ferté-Bernard est une institution historique de la ville, mentionnée dès le XIIIe siècle à cet emplacement. Installé hors les murs de la ville, dans le faubourg Saint-Julien, il était composé de bâtiments en pans-de-bois qui furent incendiés lors du siège de la ville en 1590. Seule la chapelle en réchappe. L'Hôtel-Dieu est reconstruit en pierre au début du XVIIe siècle puis à nouveau rebâti en 1709 par le maçon fertois Pierre Pesche et le charpentier Joeph Jouin : c'est le bâtiment que l'on voit aujourd'hui. L'ancienne chapelle est détruite en 1889 par des inondations et reconstruite à son emplacement actuel. L'ensemble présente une remarquable homogénéité soulignée par la modénature brique et pierre des baies et les éléments de modénature : corniche à denticules, lucarnes avec frontons circulaires moulurés.



PRESCRIPTIONS

- Démolition de la construction interdite
- Maintien de la construction et de l'ensemble de ses détails d'architecture
- Restauration dans le respect de l'architecture et de la mise en oeuvre d'origine

ELEMENTS ET DETAILS ARCHITECTURAUX REMARQUABLES

- Portail
- Inscription rue de la République

PANNEAUX SOLAIRES ET PHOTOVOLTAIQUES

- Interdits sur les toitures et façades de l'Hôtel-Dieu et de la chapelle
- A installer dans la cour intérieure, sur la toiture d'une dépendance

RECOMMANDATIONS

- Préserver la toiture en ardoise, les souches de cheminée en brique, les lucarnes en pierre, les inscriptions de l'ancien hôpital
- Préserver et restaurer la modénature brique et pierre des façades ainsi que les enduits couvrant à la chaux et légèrement colorés en évitant les surépaisseurs et le détournement des pierres de chaînage d'angle et d'encadrement des baies (tirer l'enduit droit)
- Préserver la grille de clôture et le portail
- Préserver l'ensemble des éléments intérieurs témoignant de l'ancienneté du bâti encore existants : escalier en bois à balustres, boiseries, sols...



Commune de la Ferté-Bernard
AVAP - Patrimoine remarquable

Secteur 1 la ville patrimoniale
Construction n°5 : Mairie, ancien presbytère

Adresse : 13, rue Viet
Références cadastrales : AN 352
Typologie : Edifices publics et scolaires
Datation : XIXe siècle
Caractéristiques : modénature, inscriptions
Intérêt :

- Architectural et/ou morphologique
- Historique
- Urbain

La commune fait construire un presbytère dans la perspective du grand mail en 1869. L'architecture de l'ensemble est sobre et régulière et composée de façon symétrique avec un bâtiment principal de trois travées au centre et deux petits pavillons latéraux. La façade est structurée et soulignée par une modénature soignée de pilastres, bandeaux moulurés et corniches. trois lucarnes en pierre moulurées et sculptées renforcent la composition architecturale. La toiture en ardoise en pavillon est marquée de deux épis de faîtage. En 1907, l'Hôtel-de-Ville quitte la porte Saint-Julien pour s'y installer. Les façades mériteraient d'être restaurées avec un enduit couvrant à la chaux mettant en valeur les éléments de modénature.



PRESCRIPTIONS

- Démolition de la construction interdite
- Maintien de la construction et de l'ensemble de ses détails d'architecture
- Restauration dans le respect de l'architecture et de la mise en oeuvre d'origine

ELEMENTS ET DETAILS ARCHITECTURAUX REMARQUABLES

PANNEAUX SOLAIRES ET PHOTOVOLTAIQUES

- Interdits sur les toitures et façades

RECOMMANDATIONS

- Préserver la composition architecturale d'ensemble, régulière et symétrique, avec un corps de bâti central et deux pavillons en rez-de-chaussée accolés de part et d'autre
- Restaurer les enduits couvrant de façade afin de mettre en valeur sa régularité et les détails architecturaux
- Préserver les inscriptions et les éléments de modénature : pilastres, bandeaux, corniche, encadrement des baies,...
- Préserver les toitures en ardoise, les épis de faîtage, les souches de cheminées en brique et les lucarnes en pierre sculptée



Commune de la Ferté-Bernard
AVAP - Patrimoine remarquable

Secteur 1 la ville patrimoniale
Construction n°6 : Manufacture

Adresse : 15 rue Denfert-Rochereau
Références cadastrales : AD 266 / 282
Typologie : Patrimoine industriel et artisanal
Datation : XIXe siècle
Caractéristiques :

- Intérêt :
- Architectural et/ou morphologique
 - Historique
 - Urbain

Ancienne manufacture de toiles Béalet, cet ensemble industriel marque le paysage bâti du nord du centre-ville de La Ferté-Bernard par sa volumétrie imposante. L'aile construite en maçonnerie de brique flammée est particulièrement remarquable avec ses grandes baies industrielles et son corps d'entrée souligné par un lambrequin en métal ouvragé protégeant les rives de toit du pignon et son oculus. Le grand bâtiment de la manufacture est lui mis en valeur par une modénature de brique qui souligne la régularité de ses façades. L'ensemble doit être préservé et mis en valeur.

PRESCRIPTIONS

- Démolition de la construction interdite
- Maintien de la construction et de l'ensemble de ses détails d'architecture
- Restauration dans le respect de l'architecture et de la mise en oeuvre d'origine

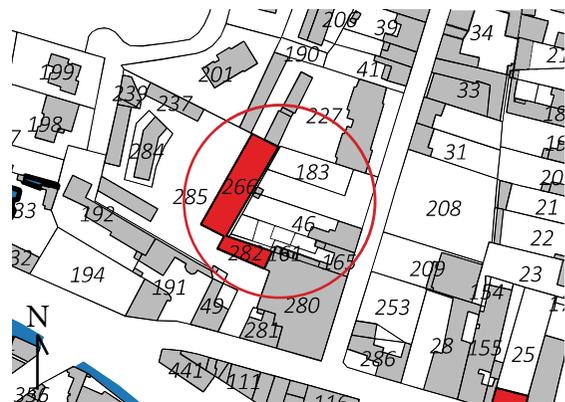
ELEMENTS ET DETAILS ARCHITECTURAUX REMARQUABLES

PANNEAUX SOLAIRES ET PHOTOVOLTAIQUES

- Interdits sur les toitures et façades

RECOMMANDATIONS

- Préserver et mettre en valeur la composition architecturale d'ensemble du bâti d'origine industrielle et l'ensemble des détails d'architecture
- Préserver les maçonneries et les modénatures de brique flammée
- Préserver et restaurer le lambrequin en plomb ornementé du pignon

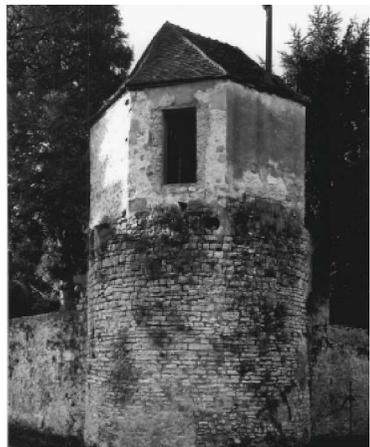


Commune de la Ferté-Bernard
AVAP - Patrimoine remarquable

Secteur 1 la ville patrimoniale
Construction n°7 : Tour Le Peletier

Adresse : 49 rue bourgneuf
Références cadastrales : AN 271
Typologie : Châteaux et enceinte
Datation : XVe siècle
Caractéristiques :
Intérêt :
 Architectural et/ou morphologique
 Historique
 Urbain

Tour la mieux conservée de l'ancienne enceinte urbaine médiévale de La Ferté-Bernard, elle marque les bords de l'Huisne et est notamment visible au passage du pont de la rue Bourgneuf.



PRESCRIPTIONS

- Démolition de la construction interdite
- Maintien de la construction et de l'ensemble de ses détails d'architecture
- Restauration dans le respect de l'architecture et de la mise en oeuvre d'origine

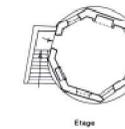
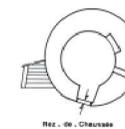
ELEMENTS ET DETAILS ARCHITECTURAUX REMARQUABLES

PANNEAUX SOLAIRES ET PHOTOVOLTAIQUES

- Interdits sur les toitures et façades

RECOMMANDATIONS

- Préserver la toiture en petite tuile plate
- Préserver et restaurer les menuiseries anciennes en bois peint en respectant les partitions traditionnelles
- Préserver et restaurer les enduits de façade couvrant à la chaux et légèrement colorés en évitant les surépaisseurs
- Mettre en valeur la tour dans son contexte paysager



Façades et intérieur de la tour en 1981 (Cl. Inv. P. Giraud)

Commune de la Ferté-Bernard
AVAP - Patrimoine remarquable

Secteur 1 la ville patrimoniale
Construction n°8 : l'auberge du Dauphin

Adresse : 42-44, rue Victor Hugo
Références cadastrales : AT 430
Typologie : Maison bourgeoise
Datation : XVIe-XVIIIe siècle
Caractéristiques : porte cochère, tourelle
Intérêt :

- Architectural et/ou morphologique
- Historique
- Urbain

Cette maison bourgeoise alignée avec porte cochère serait, d'après le service de l'Inventaire, l'auberge du Dauphin mentionnée en 1624 et 1637 (SRI 1980). Elle est remarquablement préservée. Le logis date du XVIe siècle et comporte une tourelle d'escalier à vis hors-oeuvre coiffée d'une toiture en poivrière avec bulbe, couverte en ardoise et ornée d'un épi de faîtage fleurdelysé à neuf branches. Le logis présente une haute et belle toiture ancienne en petites tuiles plates. La façade sur rue, avec ses fenêtres cintrées organisées de façon régulière, sa porte cochère, ses menuiseries anciennes en bois peint, sa corniche en pierre, ses cheminées en pignon est remarquable. La tourelle arrière présente également une corniche et des petites fenêtres à chanfrein. Le pignon débordant Est est de grande qualité et surmonté d'un épi en pierre.



PRESCRIPTIONS

- Démolition de la construction interdite
- Maintien de la construction et de l'ensemble de ses détails d'architecture
- Restauration dans le respect de l'architecture et de la mise en oeuvre d'origine

ELEMENTS ET DETAILS ARCHITECTURAUX REMARQUABLES

- Porte cochère
- Pignon débordant avec mouluration et épi en pierre
- Tourelle avec toiture en poivrière et épi de faîtage

PANNEAUX SOLAIRES ET PHOTOVOLTAIQUES

- Interdits sur les toitures et façades
- A installer dans le jardin, sur la toiture d'une dépendance ou d'un abri, en auvent ou en appui sur le mur et intégrés à une composition paysagère...

RECOMMANDATIONS

- Préserver et mettre en valeur la composition architecturale d'ensemble du bâti en L avec tourelle d'angle et l'ensemble des détails d'architecture
- Préserver la toiture en petite tuile plate du logis et la toiture en ardoise de la tourelle, les cheminées en pignon, les épis de faîtage
- Préserver et restaurer les menuiseries anciennes en bois peint en respectant les partitions traditionnelles
- Préserver et restaurer les enduits de façade couvrant à la chaux et légèrement colorés en évitant les surépaisseurs et le détournement des pierres de chaînage d'angle et d'encadrement des baies (tirer l'enduit droit)
- Préserver l'ensemble des éléments intérieurs témoignant de l'ancienneté du bâti : escalier à vis en pierre, cheminées, boiseries, sols...
- Améliorer l'intégration des coffrets de branchement en façade



Façade arrière et départ de l'escalier à vis (Inventaire 1980)

Commune de la Ferté-Bernard
AVAP - Patrimoine remarquable

Secteur 1 la ville patrimoniale
Construction n°9 : la maison du bailli

Adresse : 25B et 31B, rue d'Huisne
Références cadastrales : AO 91/430/462/466

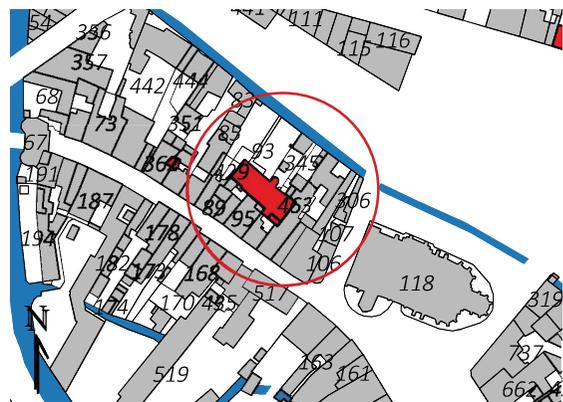
Typologie : Hôtel particulier
Datation : XVIe-XVIIe siècle

Caractéristiques : tourelle

Intérêt :

- Architectural et/ou morphologique
- Historique
- Urbain

Cette construction du XVIe siècle serait l'ancienne maison du bailli de La Ferté-Bernard. Elle présente de nombreux détails remarquables témoignant de sa qualité et de son ancienneté : modénature Renaissance des fenêtres, linteaux à accolades, fenêtres à meneaux, escaliers à vis en pierre. L'ensemble présente une homogénéité remarquable.



PRESCRIPTIONS

- Démolition de la construction interdite
- Maintien de la construction et de l'ensemble de ses détails d'architecture
- Restauration dans le respect de l'architecture et de la mise en oeuvre d'origine

ELEMENTS ET DETAILS ARCHITECTURAUX REMARQUABLES

- Tympan sculpté (côté cour)
- Linteaux à accolades
- Fenêtres à meneaux
- Fenêtres avec décor

PANNEAUX SOLAIRES ET PHOTOVOLTAIQUES

- Interdits sur les toitures et façades
- A installer dans la cour de façon non visible de l'espace public, sur la toiture d'une dépendance ou d'un abri, en appui sur le mur et intégrés à une composition paysagère...

RECOMMANDATIONS

- Préserver et mettre en valeur la composition architecturale d'ensemble du bâti avec tourelle d'angle et l'ensemble des détails d'architecture
- Préserver la toiture en petite tuile plate, les cheminées en pignon
- Préserver et restaurer les menuiseries en bois peint en respectant les partitions traditionnelles
- Préserver et restaurer les enduits de façade couvrant à la chaux et légèrement colorés en évitant les surépaisseurs et le détournement des pierres de chaînage d'angle et d'encadrement des baies (tirer l'enduit droit)
- Préserver l'ensemble des éléments intérieurs témoignant de l'ancienneté du bâti : escalier à vis en pierre, cheminées, boiseries, sols...
- Améliorer l'intégration des coffrets de branchement en façade côté cour
- Améliorer la qualité de la cour et l'intégration des constructions secondaires



Commune de la Ferté-Bernard
AVAP - Patrimoine remarquable

Secteur 1 la ville patrimoniale
Construction n°10 : Hôtel particulier

Adresse : 8 place Collières
Références cadastrales : AK 181
Typologie : Hôtel particulier
Datation : XVIe-XVIIIe siècle
Caractéristiques : porte cochère, tourelle
Intérêt :

- Architectural et/ou morphologique
- Historique
- Urbain

Cet hôtel particulier occupe une position particulière à l'entrée de la ville ancienne sur la route du Mans, surplombant de son jardin en terrasse la rue Gambetta à l'entrée de la place Collières. Si les ailes datent de la deuxième moitié du XVIe siècle (pignon débordant en pierre côté place Collières), la construction porte plusieurs dates de remaniement et d'agrandissement : 1769, 1780, 1785. La façade sur la rue Gambetta présente un élégant ordonnancement régulier à six travées souligné par une élégante et soignée : encadrement des baies cintrées avec clef centrale, corniche, chaînages d'angle. Les épis de faîtage et les souches de cheminée qui donnaient de la prestance à l'ensemble ont malheureusement disparus.

PRESCRIPTIONS

- Démolition de la construction interdite
- Maintien de la construction et de l'ensemble de ses détails d'architecture
- Restauration dans le respect de l'architecture et de la mise en oeuvre d'origine

ELEMENTS ET DETAILS ARCHITECTURAUX REMARQUABLES

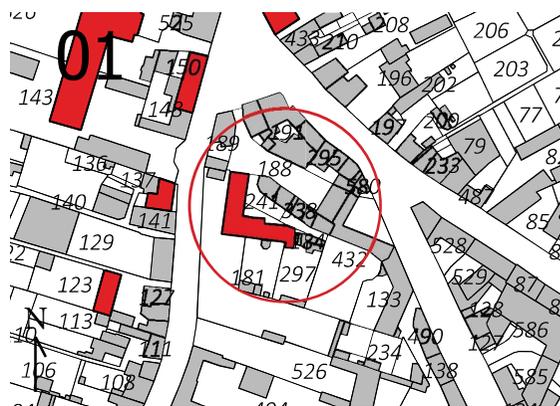
- Pignon débordant en pierre
- Perron en pierre
- Inscriptions : dates portées (1780, l'an 3 de la Liberté)

PANNEAUX SOLAIRES ET PHOTOVOLTAIQUES

- Interdits sur les toitures et façades visibles
- A installer dans le jardin, sur la toiture d'une dépendance ou d'un abri, en auvent ou en appui sur le mur et intégrés à une composition paysagère...

RECOMMANDATIONS

- Préserver et mettre en valeur la composition architecturale régulière d'ensemble ses détails d'architecture
- Préserver la toiture en petite tuile plate du logis et restaurer les souches de cheminée en brique
- Préserver et restaurer les menuiseries anciennes en bois peint en respectant les partitions traditionnelles
- Préserver et restaurer les enduits de façade couvrant à la chaux en évitant les surépaisseurs et le détournement des pierres de chaînage d'angle et d'encadrement des baies (tirer l'enduit droit) et les éléments de modénature (encadrements des baies, corniche, moulurations, clef de voûte saillante)
- Préserver l'ensemble des éléments intérieurs témoignant de l'ancienneté du bâti : escalier en bois à balustres, cheminées, boiseries, sols...



Façade et escalier à balustres (I.C.I. Inv. P. Giraud, 1981)

Façade ouest en 1981 (Cl. Inv. P. Giraud)

Commune de la Ferté-Bernard
AVAP - Patrimoine remarquable

Secteur 1 la ville patrimoniale
Construction n°11 : Hôtel Particulier

Adresse : 34 rue bourgneuf
Références cadastrales : AN 238
Typologie : Hôtel particulier
Datation : XVIIe-XXe siècle
Caractéristiques : porte cochère, galerie
Intérêt :

- Architectural et/ou morphologique
- Historique
- Urbain

Cet exceptionnel hôtel particulier du XVIIe siècle en brique et pierre de la rue Bourgneuf, reconstruit à la place d'un ancien logis ayant disparu dans l'incendie de la rue en 1624, présente une remarquable façade composée de façon symétrique avec un jeu de demi-travées flanquant une travée centrale, donnant une illusion de largeur. La modénature est particulièrement fine et soignée. A l'arrière, l'ancienne tour d'escalier médiévale hérité du logis précédent est remplacée par un escalier plus vaste dans les années 1920. A la même époque est construit le corps de passage avec la porte cochère. La galerie Renaissance sur le jardin est préservée et son soubassement reперсé de baies. Le jardin a conservé la base de la tour des moulins, transformée en fabrique, qui faisait partie des fortifications médiévales de la ville.

PRESCRIPTIONS

- Démolition de la construction interdite
- Maintien de la construction et de l'ensemble de ses détails d'architecture
- Restauration dans le respect de l'architecture et de la mise en oeuvre d'origine

ELEMENTS ET DETAILS ARCHITECTURAUX REMARQUABLES

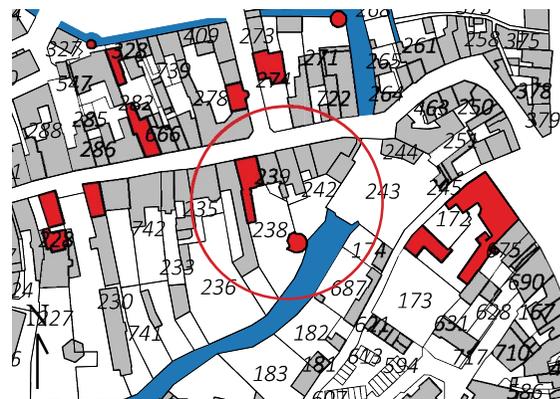
- Porte cochère
- Visage sculpté

PANNEAUX SOLAIRES ET PHOTOVOLTAIQUES

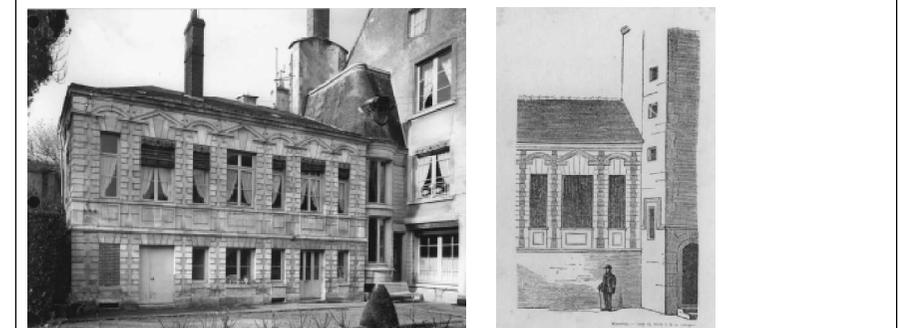
- Interdits sur les toitures et façades
- A installer dans le jardin, sur la toiture d'une dépendance détachée ou d'un abri, en appui sur le mur et intégrés à une composition paysagère...

RECOMMANDATIONS

- Préserver et mettre en valeur la composition architecturale d'ensemble du bâti avec le corps principal et la galerie arrière, ainsi que l'ensemble des détails d'architecture
- Préserver la toiture en petite tuile plate du logis et la toiture en ardoise de la galerie, les souches de cheminées en brique, les épis de faitage
- Préserver et restaurer les menuiseries anciennes en bois peint en respectant les partitions traditionnelles
- Préserver la modénature brique et pierre et l'ensemble de la modénature en pierre sculptée
- Préserver l'ensemble des éléments intérieurs témoignant de l'ancienneté du bâti : escalier en bois à balustres, cheminées, boiseries, sols...



Tour des moulins en 1978 (Inv.) et aujourd'hui



La galerie côté jardin après et avant les travaux des années 1920 (Cl. Inv. F. Lasa, 1981)

Commune de la Ferté-Bernard
AVAP - Patrimoine remarquable

Secteur 1 la ville patrimoniale
Construction n°12 : Hôtel particulier

Adresse : 45 rue Bourgneuf
Références cadastrales : AN 274
Typologie : Hôtel particulier
Datation : XVIe-XVIIIe siècle
Caractéristiques :

- Intérêt :
- Architectural et/ou morphologique
 - Historique
 - Urbain

Ce petit hôtel particulier du XVIe siècle pourrait être l'ancienne maison du bailli de la Ferté-Bernard (inventaire). Sa façade sur jardin présente un remarquable décor floral Renaissance ainsi que d'anciennes armoiries buchées où l'on reconnaît néanmoins le collier de l'ordre de Saint-Michel. Les fines ferronneries des XVIIIe et XIXe siècles complètent la qualité de cette façade composée en L autour d'un escalier extérieur menant à l'habitation surélevée, remaniée au XVIIIe siècle par la création de hautes fenêtres. L'arrière est marquée par une tourelle d'angle carrée. Le jardin contribue à mettre en valeur la construction qui a peu changé depuis un siècle.



PRESCRIPTIONS

- Démolition de la construction interdite
- Maintien de la construction et de l'ensemble de ses détails d'architecture
- Restauration dans le respect de l'architecture et de la mise en oeuvre d'origine

ELEMENTS ET DETAILS ARCHITECTURAUX REMARQUABLES

- Lucarne en pierre sculptée
- Pilastres et linteau sculpté
- Ferronneries du XVIIIe siècle

PANNEAUX SOLAIRES ET PHOTOVOLTAIQUES

- Interdits sur les toitures et façades
- A installer dans le jardin, sur la toiture d'une dépendance ou d'un abri non visibles de l'espace public, en appui sur le mur et intégrés à une composition paysagère...

RECOMMANDATIONS

- Préserver et mettre en valeur la composition architecturale d'ensemble du bâti en L avec escalier extérieur
- Préserver la toiture en ardoise et petite tuile plate, les souches de cheminées en brique, les épis de faîtage
- Préserver et restaurer les menuiseries en bois peint en respectant les partitions traditionnelles
- Restaurer les enduits de façade couvrant à la chaux et légèrement colorés en évitant les surépaisseurs et le détournement des pierres de chaînage d'angle et d'encadrement des baies (tirer l'enduit droit)
- Préserver l'ensemble des éléments intérieurs témoignant de l'ancienneté du bâti : escalier en bois à balustres, cheminées, boiseries, sols...
- Mettre en valeur l'ensemble dans son contexte urbain (suppression des garages nord)



La maison au début du XXe siècle et en 1977 (Cl. Inv. D. Pillet et P. Giraud)

Commune de la Ferté-Bernard
AVAP - Patrimoine remarquable

Secteur 1 la ville patrimoniale
Construction n°13 : Hôtel particulier

Adresse : 1 rue Ledru-Rollin
Références cadastrales : AN 379
Typologie : Hôtel particulier
Datation : XVe/XVII - XVIIIe - XIX/XXe siècles
Caractéristiques : porte cochère, tourelle
Intérêt :
 Architectural et/ou morphologique
 Historique
 Urbain

Cet imposant ancien hôtel particulier du XVIIIe siècle marque l'entrée de la rue Ledru-Rollin par son architecture élégante à cinq travées et trois niveaux de baies cintrées soulignées par des encadrements en pierre avec clef centrale et une porte cochère au centre de la composition soulignée par des chaînages de pierre et un fronton triangulaire mouluré. L'ensemble bâti a été composé avec l'adjonction de deux maisons des XVe et XVIIe siècles dont il reste des traces d'architecture médiévale à l'intérieur (console de poutre sculptée, linteau à accolade) et en façade (baies avec moulures et décor médiéval. Transformé en école de garçons à la fin du XIXe siècle, il est adjoint d'une aile aile à l'arrière présentant la même architecture. Un groupe scolaire est construit en 1936-1937 en fond de parcelle, avec cour plantée d'arbres.

PRESCRIPTIONS

- Démolition de la construction interdite
- Maintien de la construction et de l'ensemble de ses détails d'architecture
- Restauration dans le respect de l'architecture et de la mise en oeuvre d'origine

ELEMENTS ET DETAILS ARCHITECTURAUX REMARQUABLES

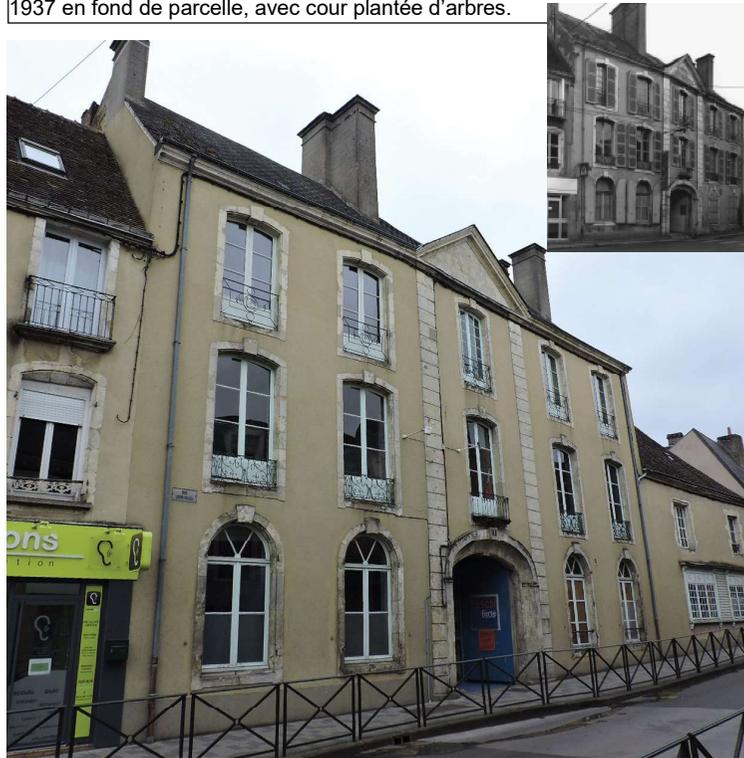
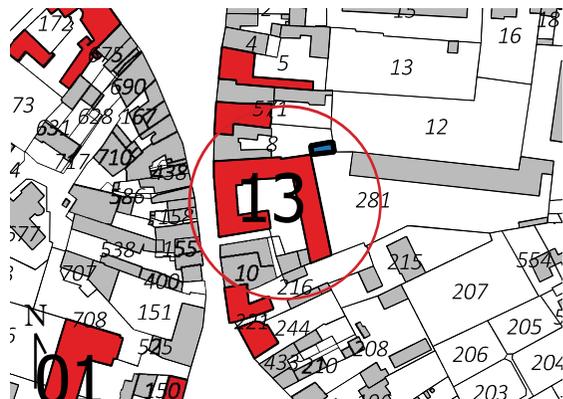
- Ferronneries du XVIIIe siècle
- Encadrement modénature gothique
- Fronton sculpté RF sur aile arrière

PANNEAUX SOLAIRES ET PHOTOVOLTAIQUES

- Interdits sur les toitures et façades
- A installer dans la cour, sur la toiture d'une dépendance ou d'un abri, en auvent ou en appui sur le mur et intégrés à une composition paysagère...

RECOMMANDATIONS

- *Préserver et mettre en valeur la composition architecturale d'ensemble régulière et symétrique et l'ensemble des détails d'architecture*
- *Préserver les toitures en petite tuile plate du logis, les hautes cheminées en pignon*
- *Préserver et restaurer les menuiseries anciennes en bois peint en respectant les partitions traditionnelles*
- *Préserver et restaurer les enduits de façade couvrant à la chaux et légèrement colorés en évitant les surépaisseurs et en mettant en valeur les éléments de modénature (fronton, chaînages, encadrements moulurés...)*
- *Préserver l'ensemble des éléments intérieurs témoignant de la qualité et de l'ancienneté du bâti : escalier avec garde-corps en ferronnerie, cheminées, lambris et boiseries sculptées, détails médiévaux (console de poutre sculptée, linteau à accolade...), sols et enduits anciens...*



Bâtiment sur cour (école fin XIXe siècle)



Maison latérale médiévale



Façade arrière et éléments intérieurs (Cl. Inv. P. Giraud, 1981)

Commune de la Ferté-Bernard
AVAP - Patrimoine remarquable

Secteur 1 la ville patrimoniale
Construction n°14 : Hôtel particulier

Adresse : 11 Place de la Lice
Références cadastrales : AN 217
Typologie : Hôtel particulier
Datation : XVIIe-XIXe siècle
Caractéristiques : porte cochère, épis de faîtage
Intérêt :

- Architectural et/ou morphologique
- Historique
- Urbain

Ce remarquable hôtel particulier marque de ses hautes toitures et de ses remarquables épis de faîtage la place de la Lice et la perspective de la rue Carnot. Le logis du XVIIe siècle a été agrandi à la fin du XIXe siècle avec l'acquisition d'une autre maison. La façade régulière est marquée par une porte cochère et animée d'une modénature soignée : encadrement des baies cintrées avec clef centrale, corniche. Les fenêtres du premier étage présente de remarquables garde-corps du XVIIIe siècle. Les communs sur la cour (remise à voiture et écurie) ont été construits vers 1800. dans le jardin, une ancienne tour des fortification médiévales à été réutilisée en fabrique. Le parc à l'arrière, traversé par plusieurs bras de la rivière, qu'enjambent de fines passerelles métalliques, est remarquable et présente beaucoup de charme.

PRESCRIPTIONS

- Démolition de la construction interdite
- Maintien de la construction et de l'ensemble de ses détails d'architecture
- Restauration dans le respect de l'architecture et de la mise en oeuvre d'origine

ELEMENTS ET DETAILS ARCHITECTURAUX REMARQUABLES

- Porte cochère
- Epis de faîtage
- Ferronneries du XVIIIe siècle
- Pavillon de jardin dans le parc

PANNEAUX SOLAIRES ET PHOTOVOLTAIQUES

- Interdits sur les toitures et façades
- A installer dans le jardin, sur la toiture d'une dépendance ou d'un abri, en auvent ou en appui sur le mur et intégrés à une composition paysagère...

RECOMMANDATIONS

- *Préserver et mettre en valeur la composition architecturale d'ensemble en deux corps de bâtis avec toitures en pavillons et les détails d'architecture*
- *Préserver la toiture en ardoise de la tourelle, les hautes cheminées en brique, les lucarnes en bois et en pierre ouvragées*
- *Préserver et restaurer les menuiseries en bois peint en respectant les partitions traditionnelles*
- *Préserver et restaurer les enduits de façade couvrant à la chaux et légèrement colorés en mettant en valeur les éléments de modénature (corniche, encadrements moulurés, chaînes d'angle)*
- *Préserver l'ensemble des éléments intérieurs témoignant de l'ancienneté du bâti : escalier en bois à balustres, cheminées, boiseries, sols...*
- *Préserver et restaurer les dépendances et pavillons avec leur modénature*



Façade et intérieurs de l'hôtel et du pavillon (Cl. Inv. F. Lasa, 1981)

Commune de la Ferté-Bernard
AVAP - Patrimoine remarquable

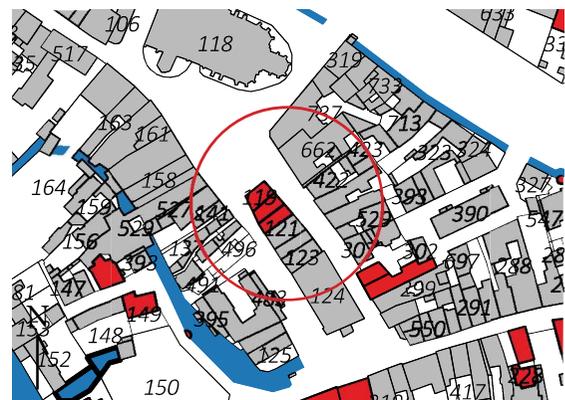
Secteur 1 la ville patrimoniale
Construction n°15 : Maison médiévale

Adresse : 4 rue Carnot
Références cadastrales : AO 120
Typologie : Maison de bourg
Datation : XVe-XVIIe siècle
Caractéristiques : pans-de-bois, détails sculptés

Intérêt :

- Architectural et/ou morphologique
- Historique
- Urbain

Cette haute maison médiévale traversante du XVe siècle avec pignon sur rue présente deux façades à encorbellements en pans-de-bois. Les murs latéraux sont en pierre afin d'améliorer la structure et de limiter la propagation des incendies. Les façades compte de remarquables éléments sculptés sur les parties en bois comme en pierre.
Intérieur remanié au XVIIe siècle avec création d'un escalier à balustres carrées.



PRESCRIPTIONS

- Démolition de la construction interdite
- Maintien de la construction et de l'ensemble de ses détails d'architecture
- Restauration dans le respect de l'architecture et de la mise en oeuvre d'origine

ELEMENTS ET DETAILS ARCHITECTURAUX REMARQUABLES

- Détail sculpté en pierre
- Détail sculpté en bois

PANNEAUX SOLAIRES ET PHOTOVOLTAIQUES

- Interdits sur les toitures et façades

RECOMMANDATIONS

- Préserver les encorbellements en bois et en pierre
- Maintenir et mettre en valeur les pans-de-bois anciens
- Les remplissages des pans-de-bois peuvent être réalisés en matériaux isolants (chanvre, paille, lin, etc.) enduits à la chaux
- Préserver les éléments intérieurs témoignant de l'ancienneté du bâti, notamment l'escalier en bois à balustres



Façades et escalier intérieur (Cl. Inv. F. Lasa, 1976)

Commune de la Ferté-Bernard
AVAP - Patrimoine remarquable

Secteur 1 la ville patrimoniale
Construction n°16 : Maison médiévale

Adresse : 21T-23 rue Carnot
Références cadastrales : AN 306
Typologie : Maison de bourg
Datation : XVI^e siècle
Caractéristiques : pans-de-bois, encorbellements

Intérêt :

- Architectural et/ou morphologique
- Historique
- Urbain

Cette haute maison médiévale du XVI^e siècle avec pignon sur rue présente une façade à encorbellements en pans-de-bois et rez-de-chaussée en maçonnerie de pierre. Les murs latéraux sont également en pierre afin d'améliorer la structure et de limiter la propagation des incendies. L'escalier à vis dans oeuvre présente un léger encorbellement au-dessus de la porte d'entrée. Les meneaux des fenêtres ont été restaurés en bois.

PRESCRIPTIONS

- Démolition de la construction interdite
- Maintien de la construction et de l'ensemble de ses détails d'architecture
- Restauration dans le respect de l'architecture et de la mise en oeuvre d'origine

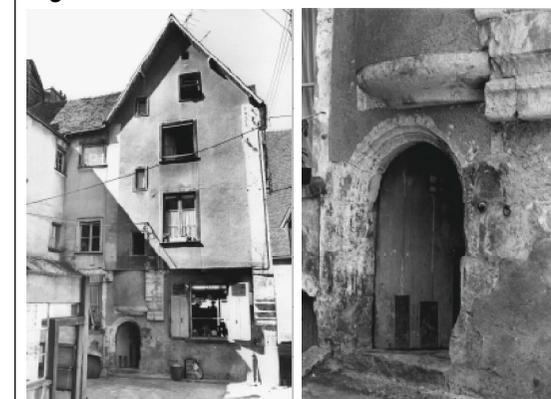
ELEMENTS ET DETAILS ARCHITECTURAUX REMARQUABLES

PANNEAUX SOLAIRES ET PHOTOVOLTAIQUES

- Interdits sur les toitures et façades

RECOMMANDATIONS

- Préserver les encorbellements en bois et en pierre
- Maintenir et mettre en valeur les pans-de-bois anciens
- Restaurer l'enduit couvrant à la chaux du rez-de-chaussée en pierre mettant en valeur les éléments de modénature et de mouluration
- Les remplissages des pans-de-bois peuvent être réalisés en matériaux isolants (chanvre, paille, lin, etc.) enduits à la chaux
- Préserver les éléments intérieurs témoignant de l'ancienneté du bâti, notamment l'escalier à vis
- Restaurer le rez-de-chaussée sur rue en améliorant l'intégration de l'enseigne



Façade sur cour en 1976 et détail porte et encorbellement d'escalier (Cl. Inv. F. Lasa)

Commune de la Ferté-Bernard
AVAP - Patrimoine remarquable

Secteur 1 la ville patrimoniale
Construction n°17 : Maison médiévale

Adresse : 25 rue Carnot
Références cadastrales : AN 301
Typologie : Maison de bourg
Datation : XVe-XVIe siècle
Caractéristiques : pans-de-bois, encorbellements

Intérêt :

- Architectural et/ou morphologique
- Historique
- Urbain

Cette maison de la fin du XVe siècle présente sur la rue Carnot une façade à pans-de-bois et encorbellements avec poutre et aisseliers en bois moulurés et sculptés. Les pignons sont en maçonnerie de pierre afin d'améliorer la structure et d'éviter la propagation des incendies.

PRESCRIPTIONS

- Démolition de la construction interdite
- Maintien de la construction et de l'ensemble de ses détails d'architecture
- Restauration dans le respect de l'architecture et de la mise en oeuvre d'origine

ELEMENTS ET DETAILS ARCHITECTURAUX REMARQUABLES

PANNEAUX SOLAIRES ET PHOTOVOLTAIQUES

- Interdits sur les toitures et façades

RECOMMANDATIONS

- Préserver les encorbellements en bois et en pierre
- Maintenir et mettre en valeur les pans-de-bois anciens
- Les remplissages des pans-de-bois peuvent être réalisés en matériaux isolants (chanvre, paille, lin, etc.) enduits à la chaux
- Améliorer l'intégration de l'enseigne et supprimer le store-banne afin de mettre en valeur les éléments moulurés et sculptés



Façade sur rue et sur cour en 1976 et détail encorbellement bois et pierre (Cl. Inv. F. Lasa)

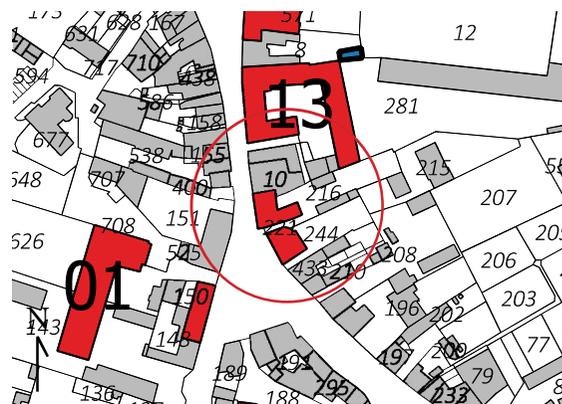
Commune de la Ferté-Bernard
AVAP - Patrimoine remarquable

Secteur 1 la ville patrimoniale
Construction n°18 : Maison

Adresse : 1 Place Collières
Références cadastrales : AK 216
Typologie : Maison de bourg
Datation : XVIIIe siècle
Caractéristiques : porte cochère, tourelle
Intérêt :

- Architectural et/ou morphologique
- Historique
- Urbain

Cette maison du XVIIIe siècle bien préservée présente une façade sobre à trois travées symétriques délicatement soulignée et structurée par des éléments de modénature simples mais soignés : encadrement des baies cintré avec clef centrale, légère mouluration pour le passage central, chaînages d'angles, corniche. L'angle sud est coupé. L'ensemble est mis en valeur par un enduit couvrant légèrement coloré. L'élégance de l'architecture est complétée par la toiture en ardoise avec coyaux et les souches de cheminée latérales. L'ensemble mériterait de retrouver des menuiseries en bois peint reprenant les partitions traditionnelles.



La maison en 1978 (Cl. Inv. P. Giraud)



PRESCRIPTIONS

- Démolition de la construction interdite
- Maintien de la construction et de l'ensemble de ses détails d'architecture
- Restauration dans le respect de l'architecture et de la mise en oeuvre d'origine

ELEMENTS ET DETAILS ARCHITECTURAUX REMARQUABLES

PANNEAUX SOLAIRES ET PHOTOVOLTAIQUES

- Interdits sur les toitures et façades
- A installer dans le jardin, sur la toiture d'une dépendance ou d'un abri, en auvent ou en appui sur le mur et intégrés à une composition paysagère...

RECOMMANDATIONS

- Préserver et mettre en valeur la composition architecturale symétrique d'ensemble et les détails d'architecture
- Préserver la toiture en ardoise, les cheminées en pignon et les coyaux
- Restaurer les menuiseries en bois peint en respectant les partitions traditionnelles
- Préserver et restaurer les ferronneries du XIXe siècle
- Préserver et restaurer les enduits de façade couvrant à la chaux et légèrement colorés en évitant les surépaisseurs et le détournement des pierres de chaînage d'angle et d'encadrement des baies (tirer l'enduit droit)
- Mettre en valeur les éléments de modénature et de détails (angle à pan coupé arrondi au sommet, corniche, encadrement des baies avec clefs d'arc, moulurations)
- Préserver l'ensemble des éléments intérieurs témoignant de l'ancienneté du bâti : escalier en bois à balustres, cheminées, boiseries, sols...

Commune de la Ferté-Bernard
AVAP - Patrimoine remarquable

Secteur 1 la ville patrimoniale
Construction n°19 : Maison bourgeoise

Adresse : 3 Place Collières
Références cadastrales : AK 244
Typologie : Maison bourgeoise
Datation : XVe-XIXe siècle
Caractéristiques : perron, tourelle à l'arrière
Intérêt :

- Architectural et/ou morphologique
- Historique
- Urbain

Cette maison de la deuxième moitié du XVe siècle présente aujourd'hui sur rue une belle façade régulière à cinq travées remaniée dans la première moitié du XIXe siècle et soulignée par une modénature de qualité, sobre mais soignée : encadrement des baies avec clef centrale, bandeau, chaînages d'angle, corniche. L'élégance de la construction est complétée par les coyaux en toiture et par le perron en pierre et les trois lucarnes axées sur les travées centrales et latérales. A l'arrière, une tourelle avec toit en poivrière marque l'emplacement de l'escalier à vis médiéval. L'ensemble est mis en valeur par son enduit couvrant légèrement coloré et les fins éléments de ferronnerie.

PRESCRIPTIONS

- Démolition de la construction interdite
- Maintien de la construction et de l'ensemble de ses détails d'architecture
- Restauration dans le respect de l'architecture et de la mise en oeuvre d'origine

ELEMENTS ET DETAILS ARCHITECTURAUX REMARQUABLES

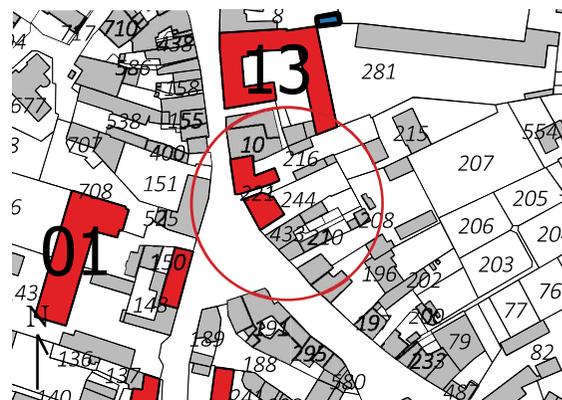
- Perron en pierre

PANNEAUX SOLAIRES ET PHOTOVOLTAIQUES

- Interdits sur les toitures et façades
- A installer dans la cour, sur la toiture d'une dépendance ou d'un abri, en auvent ou en appui sur le mur et intégrés à une composition paysagère...

RECOMMANDATIONS

- Préserver et mettre en valeur la grande qualité de la composition architecturale de l'ensemble et les détails d'architecture
- Préserver la toiture en petite tuile plate, les souches de cheminées, les lucarnes et les coyaux
- Préserver les menuiseries en bois peint respectant les partitions traditionnelles ainsi que les ferronneries
- Préserver les enduits de façade couvrant à la chaux et légèrement colorés en évitant les surépaisseurs et mettant en valeur les éléments de modénature (chaînages d'angle, encadrement des baies, bandeau, corniche)
- Préserver l'ensemble des éléments intérieurs témoignant de l'ancienneté du bâti notamment l'escalier à vis et sa tourelle



Façade arrière avec tourelle d'escalier (Cl. Inv. P.Giraud, 1981)



La maison en 1981 (Cl. Inv. P. Giraud)



Escalier à vis médiéval (Cl. Inv. P. Giraud, 1981)

Commune de la Ferté-Bernard
AVAP - Patrimoine remarquable

Secteur 1 la ville patrimoniale
Construction n°20 : Maison Art Déco

Adresse : 63 rue Denfert-Rochereau

Références cadastrales : AI 55

Typologie : Maison de bourg

Datation : XXe siècle

Caractéristiques : porte cochère, tourelle

Intérêt :

Architectural et/ou morphologique

Historique

Urbain

Cette façade des années 1930 présente un remarquable décor de pilastres, bandeaux moulurés, corniche à denticules, chaînes d'angle, linteaux moulurés marquant la symétrie de la façade et son caractère urbain et bourgeois. L'ensemble est mis en valeur par un enduit couvrant légèrement rosé. Le passage latéral est souligné d'une sculpture représentant une divinité fluviale.

PRESCRIPTIONS

- Démolition de la construction interdite
- Maintien de la construction et de l'ensemble de ses détails d'architecture
- Restauration dans le respect de l'architecture et de la mise en oeuvre d'origine

ELEMENTS ET DETAILS ARCHITECTURAUX REMARQUABLES

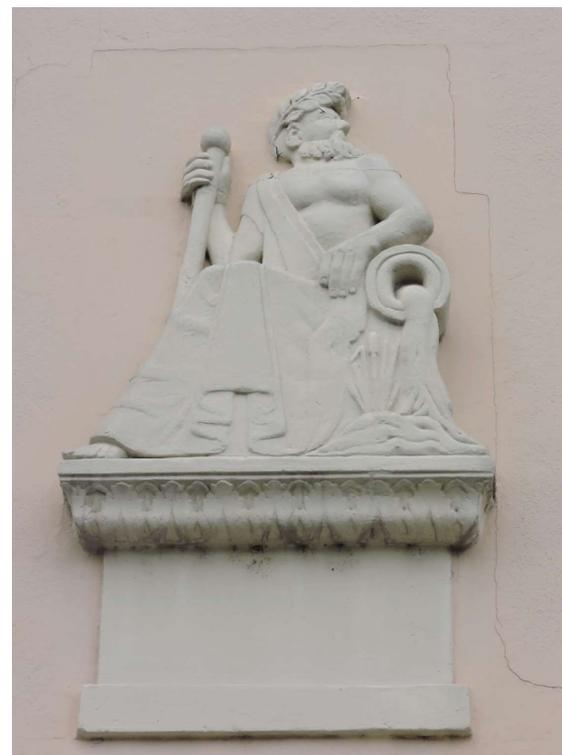
- Sculpture

PANNEAUX SOLAIRES ET PHOTOVOLTAIQUES

- Interdits sur les toitures et façades
- A installer dans la cour, sur la toiture d'une dépendance ou d'un abri, en auvent ou en appui sur le mur et intégrés à une composition paysagère...

RECOMMANDATIONS

- Préserver et mettre en valeur la composition architecturale de la façade et l'ensemble des détails d'architecture
- Préserver la toiture en ardoise
- Restaurer les menuiseries en bois peint en respectant les partitions traditionnelles et supprimer les volets roulants
- Préserver les enduits de façade couvrant à la chaux et légèrement colorés en mettant la qualité de la modénature (pilastres, corniche à denticules, bandeaux moulurés, linteaux sculptés...)



La maison en 1978 (Cl. Inv. F. Lasa)

Adresse : Rue de la Cougère / les Récollets

Références cadastrales : AL 247

Typologie : Maison bourgeoise

Datation : XIXe siècle

Caractéristiques : porte cochère, tourelle

Intérêt :

Architectural et/ou morphologique

Historique

Urbain

Cette maison du début du XIXe siècle remarquablement préservée a été construite à l'emplacement de l'ancien couvent des Récollets détruit à la Révolution. Elle présente une façade sobre à trois travées symétriques délicatement soulignée et structurée par des éléments de modénature simples mais soignés : encadrement des baies, chaînages d'angles, bandeau, corniche, lucarnes en pierre avec fronton triangulaire mouluré et volutes latérales. L'ensemble est mis en valeur par un enduit couvrant légèrement coloré. L'élégance de l'architecture est complétée par la toiture en ardoise à pans brisés légèrement arrondi et les souches de cheminée rondes en brique. Les menuiseries mériteraient d'être restaurées en bois peint reprenant les partitions anciennes.

PRESCRIPTIONS

- Démolition de la construction interdite
- Maintien de la construction et de l'ensemble de ses détails d'architecture
- Restauration dans le respect de l'architecture et de la mise en oeuvre d'origine

ELEMENTS ET DETAILS ARCHITECTURAUX REMARQUABLES

PANNEAUX SOLAIRES ET PHOTOVOLTAIQUES

- Interdits sur les toitures et façades
- A installer dans le jardin, sur la toiture d'une dépendance ou d'un abri, en auvent ou en appui sur le mur et intégrés à une composition paysagère...

RECOMMANDATIONS

- Préserver et mettre en valeur la composition architecturale symétrique du bâti et l'ensemble des détails d'architecture
- Préserver la toiture en ardoise à pans et à croupes brisés, les souches de cheminées rondes en brique, les lucarnes en pierre sculptées
- Restaurer les menuiseries en bois peint en respectant les partitions traditionnelles
- Préserver et restaurer les enduits de façade couvrant à la chaux et légèrement colorés en évitant les surépaisseurs et le détournage des pierres de chaînage d'angle et d'encadrement des baies (tirer l'enduit droit)
- Mettre en valeur les éléments de modénature (chaînages d'angle, bandeau, corniche, encadrement des baies)
- Mettre en valeur l'ensemble dans son contexte paysager



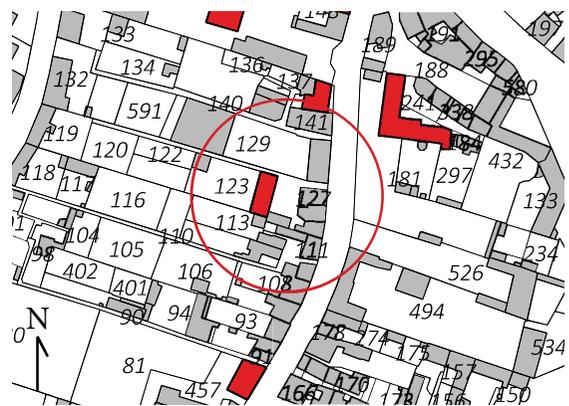
Commune de la Ferté-Bernard
AVAP - Patrimoine remarquable

Secteur 1 la ville patrimoniale
Construction n°22 : Maison rurale

Adresse : 18 rue Gambetta
Références cadastrales : AN 123
Typologie : Maison rurale
Datation : XVIIe / XVIIIe siècle
Caractéristiques : porte cochère, tourelle
Intérêt :

- Architectural et/ou morphologique
- Historique
- Urbain

Cette maison se situe en fond de cour dans le deuxième rang de constructions du faubourg des Guillottières à l'arrière de la rue Gambetta. Son caractère rural est marqué par les jeux de volumétrie des toitures couvertes en petites tuiles plates, la haute cheminée, les pans-de-bois de la façade côté jardin et l'aspect irrégulier de l'implantation des baies. L'ensemble formé par la cour, la dépendance, la maison, le jardin clos est particulièrement remarquable.



PRESCRIPTIONS

- Démolition de la construction interdite
- Maintien de la construction et de l'ensemble de ses détails d'architecture
- Restauration dans le respect de l'architecture et de la mise en oeuvre d'origine

ELEMENTS ET DETAILS ARCHITECTURAUX REMARQUABLES

PANNEAUX SOLAIRES ET PHOTOVOLTAIQUES

- Interdits sur les toitures et façades
- A installer dans le jardin, sur la toiture d'une dépendance ou d'un abri, en auvent ou en appui sur le mur et intégrés à une composition paysagère...

RECOMMANDATIONS

- *Préserver et mettre en valeur la remarquable composition architecturale d'ensemble du bâti avec ses effets de volumétries et l'ensemble des détails d'architecture*
- *Préserver la toiture en petite tuile plate, les cheminées*
- *Préserver les menuiseries en bois peint respectant les partitions traditionnelles*
- *Préserver et restaurer les enduits de façade couvrant à la chaux et légèrement colorés en évitant les surépaisseurs et le détournement des pierres de chaînage d'angle et d'encadrement des baies (tirer l'enduit droit)*
- *Préserver le mur de clôture en pierre et la qualité du jardin*
- *Mettre en valeur l'ensemble dans son remarquable contexte paysager*

Adresse : 46 rue Gambetta
Références cadastrales : AN 457
Typologie : Maison de bourg
Datation : XVIIIe siècle
Caractéristiques : porte cochère, tourelle
Intérêt :

- Architectural et/ou morphologique
- Historique
- Urbain

Cette maison du XVIIIe siècle remarquablement préservée présente une façade sobre à trois travées symétriquement soulignée et structurée par des éléments de modénature simples mais soignés : encadrement des baies avec clef centrale, chaînages d'angles, bandeau, corniche. Les baies du premier étage sont marquées par des garde-corps en ferronnerie d'une grande finesse. L'ensemble est mis en valeur par un enduit couvrant légèrement coloré. L'élégance de l'architecture est complétée par la toiture en pavillon en ardoise et les souches de cheminée latérales. La maison est accolée du passage menant dans une des allées du faubourg des Guillottières, traitée de façon homogène avec sa façade.

PRESCRIPTIONS

- Démolition de la construction interdite
- Maintien de la construction et de l'ensemble de ses détails d'architecture
- Restauration dans le respect de l'architecture et de la mise en oeuvre d'origine

ELEMENTS ET DETAILS ARCHITECTURAUX REMARQUABLES

- Ferronneries du XVIIIe siècle

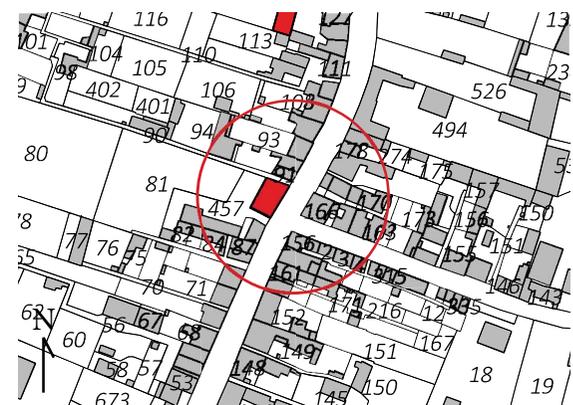
PANNEAUX SOLAIRES ET PHOTOVOLTAIQUES

- Interdits sur les toitures et façades
- A installer dans le jardin, sur la toiture d'une dépendance ou d'un abri, en auvent ou en appui sur le mur et intégrés à une composition paysagère...

RECOMMANDATIONS

- Préserver et mettre en valeur la composition architecturale symétrique de l'ensemble des détails d'architecture
- Préserver la toiture en ardoise, les cheminées en pignon, les lucarnes
- Restaurer les menuiseries en bois peint en respectant les partitions traditionnelles
- Préserver les éléments de ferronnerie de garde-corps et d'imposte
- Préserver et restaurer les enduits de façade couvrant à la chaux et légèrement colorés en évitant les surépaisseurs et le détournement des pierres de chaînage d'angle et d'encadrement des baies (tirer l'enduit droit)
- Mettre en valeur les éléments de modénature (chaînages d'angle, bandeaux, encadrements des baies, corniche)
- Préserver le mur de clôture en pierre et le jardin
- Préserver l'ensemble des éléments intérieurs témoignant de l'ancienneté du bâti : escalier en bois à balustres, cheminées, boiserie, sols...

La maison en 1981 (Cl. Inv. P. Giraud)

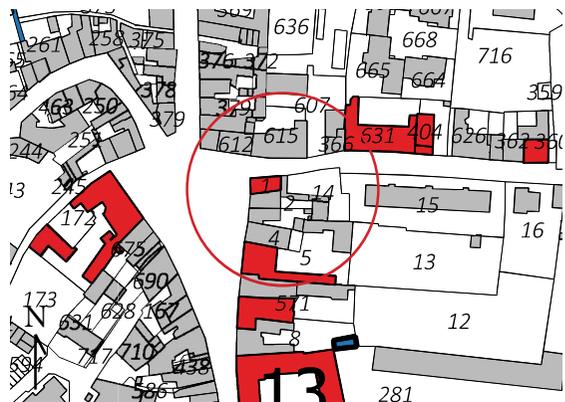


Commune de la Ferté-Bernard
AVAP - Patrimoine remarquable

Secteur 1 la ville patrimoniale
Construction n°24 : Maison médiévale

Adresse : 5 place Ledru-Rollin
Références cadastrales : AK 1
Typologie : Maison de bourg
Datation : XVe siècle
Caractéristiques : porte cochère, tourelle
Intérêt :
 Architectural et/ou morphologique
 Historique
 Urbain

Cette maison de la fin du XVe siècle et remaniée intérieurement au XVIIe, présente les caractéristiques d'une maison médiévale avec pignon sur rue marquant l'angle de la place Ledru-Rollin et la rue d'Orléans. D'anciennes fenêtres à meneaux avec moulurations croisées et base prismatique caractéristique de cette période marquent l'étage de la façade sur la place et le pignon sur la rue d'Orléans. L'ouverture de deux fenêtres de part et d'autre de la porte au rez-de-chaussée, transformées en vitrine, a modifié la façade qui reste néanmoins intéressante.



PRESCRIPTIONS

- Démolition de la construction interdite
- Maintien de la construction et de l'ensemble de ses détails d'architecture
- Restauration dans le respect de l'architecture et de la mise en oeuvre d'origine

ELEMENTS ET DETAILS ARCHITECTURAUX REMARQUABLES

- Anciennes fenêtres à meneaux avec modénature gothique

PANNEAUX SOLAIRES ET PHOTOVOLTAIQUES

- Interdits sur les toitures et façades

RECOMMANDATIONS

- Préserver et mettre en valeur la composition architecturale avec les pignons sur rue d'Orléans et l'ensemble des détails d'architecture
- Préserver la toiture en petite tuile plate et les rives traditionnelles
- Restaurer les menuiseries anciennes en bois peint en respectant les partitions traditionnelles
- Préserver et restaurer les enduits de façade couvrant à la chaux et légèrement colorés en évitant les surépaisseurs et le détournement des pierres de chaînage d'angle et d'encadrement des baies (tirer l'enduit droit) et mettant en valeur les éléments de modénature (baies gothiques, chaînes d'angle)
- Préserver l'ensemble des éléments intérieurs témoignant de l'ancienneté du bâti : cheminées, boiserie, sols...



Cheminée (Cl. Inv. P. Giraud, 1981)

Commune de la Ferté-Bernard
AVAP - Patrimoine remarquable

Secteur 1 la ville patrimoniale
Construction n°25 : Maison

Adresse : 6-8 place Ledru-Rollin
Références cadastrales : AN 171/172
Typologie : Maison bourgeoise
Datation : XVIe-XVIIe-XIXe siècle
Caractéristiques : porte cochère
Intérêt :

- Architectural et/ou morphologique
- Historique
- Urbain

Ces maisons n'en formaient sans doute qu'une seule avant d'être séparées en deux propriétés vers 1800, époque de la reconfiguration de la façade du n°8. L'ensemble n'en garde pas moins une grande qualité d'architecture et marque à la fois l'angle de la place Ledru-Rollin et les parties hautes de la place des moulins qui montre un ensemble de constructions construites autour d'un grand jardin, aux multiples effets de volumétries et de toitures, particulièrement intéressant. La façade sur la place du n°6 a été régularisée en quatre travées de hautes fenêtres tandis que celle du n°8 a conservé son aspect plus irrégulier du XVIe siècle bien que dénaturé au rez-de-chaussée. L'ensemble présente une fine modénature soulignée par les enduits et les toitures en petites tuiles plates. L'intérieur recèle encore plusieurs précieux éléments d'architecture de qualité.



PRESCRIPTIONS

- Démolition de la construction interdite
- Maintien de la construction et de l'ensemble de ses détails d'architecture
- Restauration dans le respect de l'architecture et de la mise en oeuvre d'origine

ELEMENTS ET DETAILS ARCHITECTURAUX REMARQUABLES

- Coquille Saint-Jacques sculptée

PANNEAUX SOLAIRES ET PHOTOVOLTAIQUES

- Interdits sur les toitures et façades
- A installer dans le jardin, sur la toiture d'une dépendance ou d'un abri, en auvent ou en appui sur le mur et intégrés à une composition paysagère...

RECOMMANDATIONS

- *Préserver et mettre en valeur la composition architecturale d'ensemble sur rue et sur jardin et l'ensemble des détails d'architecture*
- *Préserver les toitures en petite tuile plate et en ardoise, les souches de cheminées en brique, les lucarnes en pierre sculptées*
- *Restaurer les menuiseries anciennes en bois peint en respectant les partitions traditionnelles*
- *Restaurer les enduits de façade couvrant à la chaux et légèrement colorés en évitant les surépaisseurs et le détournement des pierres de chaînage d'angle et d'encadrement des baies (tirer l'enduit droit) et mettant en valeur les éléments de modénature (encadrement des baies, corniche, bandeau) et les ferronneries*
- *Mieux intégrer la baie moderne du rez-de-chaussée du n°8 et restaurer la modénature de la façade*
- *Préserver les éléments intérieurs : escalier, cheminées, boiserie,...*
- *Préserver les dépendances, le mur et le jardin*



Eléments intérieurs (Cl. Inv. P. Giraud et F. Lasa, 1981)

Commune de la Ferté-Bernard
AVAP - Patrimoine remarquable

Secteur 1 la ville patrimoniale
Construction n°26 : Maison

Adresse : 13 place Ledru-Rollin
Références cadastrales : AK 5/13
Typologie : Maison bourgeoise
Datation : XVIIIe-XIXe siècle
Caractéristiques : porte cochère, modénature
Intérêt :

- Architectural et/ou morphologique
- Historique
- Urbain

Cette maison bourgeoise alignée à porte cochère participe du remarquable ensemble de façades du XVIIIe siècle qui font le grand intérêt de la place Ledru-Rollin. La régularité de sa façade à quatre travées, les proportions d'ensemble et la fine modénature de pierre qui l'anime (corniche, encadrement cintré des baies, mouluration des lucarnes) font la qualité de cette construction remarquable. L'ensemble mériterait néanmoins d'être mis en valeur par un enduit couvrant à la chaux qui lui rendrait son caractère urbain et bourgeois, à l'image de la façade du 17 place Ledru-Rollin. L'intérieur présente encore des éléments de boiseries du XVIIIe siècle.



Façade et éléments intérieurs (Cl. Inv. P. Giraud, 1981)

PRESCRIPTIONS

- Démolition de la construction interdite
- Maintien de la construction et de l'ensemble de ses détails d'architecture
- Restauration dans le respect de l'architecture et de la mise en oeuvre d'origine

ELEMENTS ET DETAILS ARCHITECTURAUX REMARQUABLES

PANNEAUX SOLAIRES ET PHOTOVOLTAIQUES

- Interdits sur les toitures et façades
- A installer dans le jardin, sur la toiture d'une dépendance ou d'un abri, en auvent ou en appui sur le mur et intégrés à une composition paysagère...

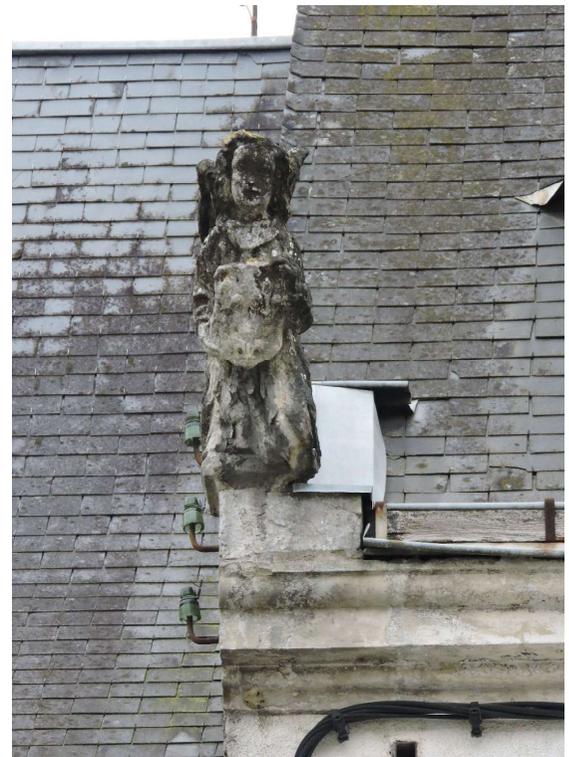
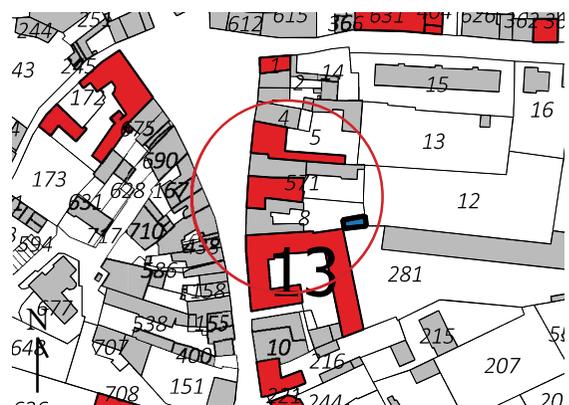
RECOMMANDATIONS

- Préserver et mettre en valeur la composition architecturale régulière de la façade avec la porte cochère et l'ensemble des détails d'architecture
- Préserver la toiture en ardoise de la tourelle, les souches de cheminée
- Restaurer les menuiseries en bois peint en respectant les partitions traditionnelles
- Restaurer les enduits de façade couvrant à la chaux et légèrement colorés en évitant les surépaisseurs et le détournement des pierres de chaînage d'angle et d'encadrement des baies (tirer l'enduit droit) et mettant en valeur les éléments de modénature (encadrement des baies, corniche)
- Préserver l'ensemble des éléments intérieurs témoignant de l'ancienneté du bâti : cheminées, boiseries, sols...
- Préserver le grand jardin arrière en coeur d'îlot.

Adresse : 17 place Ledru-Rollin
Références cadastrales : AK 571
Typologie : Maison bourgeoise
Datation : XVIIIe-XIXe siècle
Caractéristiques : porte cochère, modénature
Intérêt :

- Architectural et/ou morphologique
- Historique
- Urbain

Cette maison bourgeoise alignée à porte cochère participe du remarquable ensemble de façades du XVIIIe siècle qui font le grand intérêt de la place Ledru-Rollin. Une lucarne côté jardin porte la date de 1792 (inventaire). La régularité de sa façade à quatre travées, les proportions d'ensemble et la fine modénature de pierre qui l'anime (corniche, encadrement cintré des baies marqué par une clef d'arc en ressaut, mouluration des lucarnes dont une avec fronton triangulaire), mis en valeur par un enduit couvrant à la chaux, font la qualité de cette construction remarquable. L'angle de la toiture est marqué par le remploi d'une crossette figurant un angelot portant les armes de France qui proviendrait de la chapelle Saint-Barthélémy (inventaire). La porte cochère a gardé ses chasse-roue en pierre. L'intérieur présente un escalier en bois à balustres.



PRESCRIPTIONS

- Démolition de la construction interdite
- Maintien de la construction et de l'ensemble de ses détails d'architecture
- Restauration dans le respect de l'architecture et de la mise en oeuvre d'origine

ELEMENTS ET DETAILS ARCHITECTURAUX REMARQUABLES

- Crossette en pierre sculptée

PANNEAUX SOLAIRES ET PHOTOVOLTAIQUES

- Interdits sur les toitures et façades
- A installer dans le jardin, sur la toiture d'une dépendance ou d'un abri, en auvent ou en appui sur le mur et intégrés à une composition paysagère...

RECOMMANDATIONS

- *Préserver et mettre en valeur la composition architecturale régulière de la façade avec la porte cochère et l'ensemble des détails d'architecture*
- *Préserver la toiture en ardoise, les souches de cheminées en brique, les lucarnes en pierre moulurées*
- *Restaurer les menuiseries anciennes en bois peint en respectant les partitions traditionnelles, préserver les chasse-roue*
- *Préserver et restaurer les enduits de façade couvrant à la chaux en mettant en valeur les éléments de modénature (encadrement des baies, corniche)*
- *Préserver l'ensemble des éléments intérieurs témoignant de l'ancienneté du bâti : escalier en bois à balustres, cheminées, boiseries, sols...*



Façade sur jardin et escalier (Cl. Inv. F. Lasa, 1981)



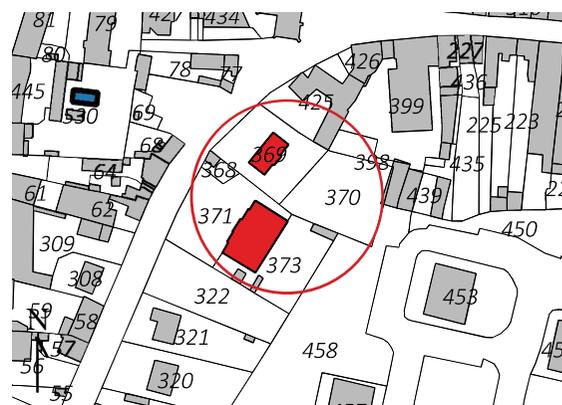
Commune de la Ferté-Bernard
AVAP - Patrimoine remarquable

Secteur 1 la ville patrimoniale
Construction n°28 : Maison

Adresse : 1B rue Marceau
Références cadastrales : AT 371/372
Typologie : Maison bourgeoise
Datation : XIXe siècle
Caractéristiques : modénature
Intérêt :

- Architectural et/ou morphologique
- Historique
- Urbain

Cette maison présente une remarquable architecture à la fois sobre et soignée, dont l'élégance est soulignée par la toiture en ardoise à pans brisés et coyaux marquée par les trois lucarnes ovales en pierre moulurées placées dans l'axe des travées de façade, les épis de faîtage et les souches de cheminée en pignon qui «assoient» l'ensemble et lui donnent de la prestance. La façade est structurée et animée d'une délicate modénature de pierre : corniche, bandeau large en sous-toiture, chaînages d'angle, encadrement des baies. Les linteaux sont sculptés de motifs rocaille et la finesse de la ferronnerie des garde-corps soulignent la qualité de la façade. Le corps central traité en appareillage de pierre en léger ressaut marque la symétrie et la noblesse d'ensemble. Les anciens communs présente également une architecture régionaliste intéressante.



PRESCRIPTIONS

- Démolition de la construction interdite
- Maintien de la construction et de l'ensemble de ses détails d'architecture
- Restauration dans le respect de l'architecture et de la mise en oeuvre d'origine

ELEMENTS ET DETAILS ARCHITECTURAUX REMARQUABLES

- Blason sculpté

PANNEAUX SOLAIRES ET PHOTOVOLTAIQUES

- Interdits sur les toitures et façades
- A installer dans le jardin, sur la toiture d'une dépendance ou d'un abri, en auvent ou en appui sur le mur et intégrés à une composition paysagère...

RECOMMANDATIONS

- *Préserver et mettre en valeur la composition architecturale symétrique de la façade avec léger ressaut central à bossages et l'ensemble des détails d'architecture*
- *Préserver la toiture en ardoise à pans brisés et coyaux, les cheminées en pignon, les épis de faîtage, les lucarnes ovales en pierre moulurées*
- *Restaurer les menuiseries en bois peint en respectant les partitions traditionnelles*
- *Préserver et restaurer les enduits de façade couvrant à la chaux et légèrement colorés en mettant en valeur les éléments de modénature (chaînages d'angles, corniche, bandeaux moulurés, encadrements des baies avec linteaux sculptés, fronton arrondi, bossages) et les ferronneries*
- *Préserver l'ensemble des éléments intérieurs témoignant de l'ancienneté du bâti : escalier, cheminées, boiseries, sols...*
- *Préserver les dépendances avec leur modénature de brique*
- *Mettre en valeur dans son contexte urbain*

Commune de la Ferté-Bernard
AVAP - Patrimoine remarquable

Secteur 1 la ville patrimoniale
Construction n°29 : Maison Art Nouveau

Adresse : 2 rue Alfred Marchand

Références cadastrales : AO 151

Typologie : Maison bourgeoise

Datation : XVIIe-XIXe siècle

Caractéristiques : décor Art Nouveau

Intérêt :

Architectural et/ou morphologique

Historique

Urbain

Cette remarquable maison bourgeoise de style néo-régionaliste et construite en 1906 au bord de l'eau, marque avec son parc l'entrée sud de la ville ancienne au passage d'un des bras de l'Huisne sur la rue Alfred-Marchand. Elle occupe l'emplacement approximatif de la motte féodale du château de La Ferté-Bernard. Ses façades s'inspirent de différents styles : Art Nouveau comme en témoigne la frise d'iris en céramique colorée placée sous la toiture, néogothique avec son pignon est débordant en pierre couronné d'un épi en pierre et ses machicoulis portant le balcon, néo-normand avec l'utilisation de la brique et ses toitures débordantes avec aisseliers et fermes apparentes en bois peint. Cette architecture éclectique et colorée mais soignée ne manque pas d'intérêt. L'intérieur présente également encore de nombreux éléments d'origine.

PRESCRIPTIONS

- Démolition de la construction interdite
- Maintien de la construction et de l'ensemble de ses détails d'architecture
- Restauration dans le respect de l'architecture et de la mise en oeuvre d'origine

ELEMENTS ET DETAILS ARCHITECTURAUX REMARQUABLES

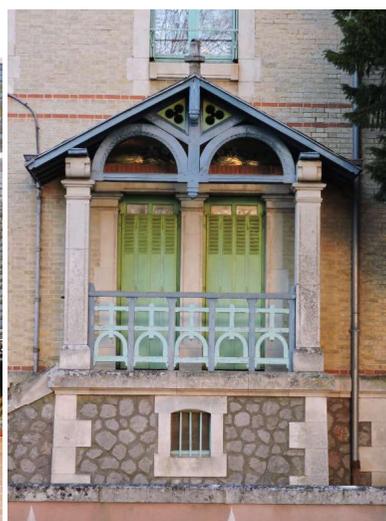
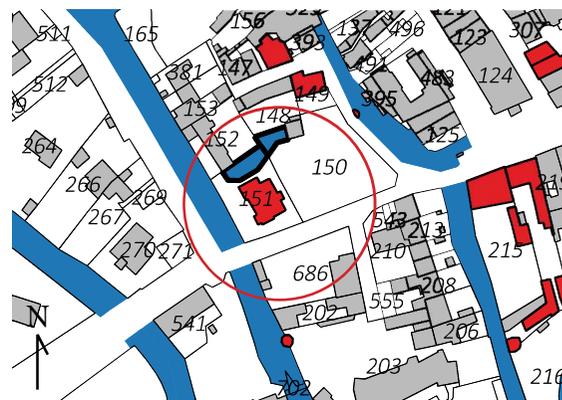
- Décor de céramique

PANNEAUX SOLAIRES ET PHOTOVOLTAIQUES

- Interdits sur les toitures et façades
- A installer dans le jardin, sur la toiture d'une dépendance ou d'un abri, en auvent ou en appui sur le mur et intégrés à une composition paysagère...

RECOMMANDATIONS

- Préserver et mettre en valeur la remarquable composition architecturale des façades et toitures et la diversité des détails d'architecture
- Préserver la toiture en ardoise, les aisseliers en bois peint, les cheminées en brique, les épis de faîtage, les lucarnes en bois, le auvent d'entrée, le pignon débordant en pierre
- Préserver et restaurer les menuiseries en bois ou en métal peint en respectant les partitions d'origine
- Préserver et restaurer les maçonneries et modénatures en brique de couleurs différentes et le socle en pierre
- Préserver l'ensemble des éléments intérieurs témoignant de la qualité du bâti : escalier, cheminées, boiseries, sols, décors peints...



Décor intérieur (Cl. Inv. P. Giraud, 1981)

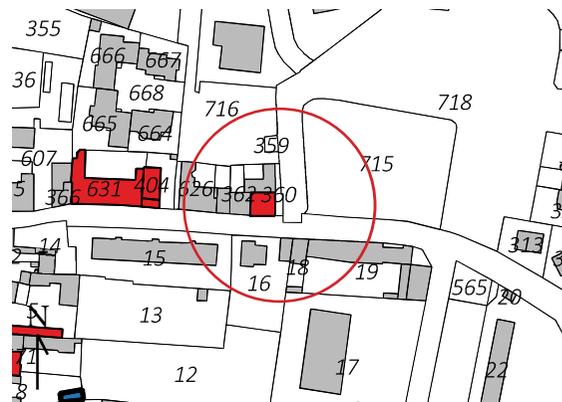
Commune de la Ferté-Bernard
AVAP - Patrimoine remarquable

Secteur 1 la ville patrimoniale
Construction n°30 : Maison

Adresse : 11 rue Orléans
Références cadastrales : AI 361
Typologie : Maison de bourg
Datation : XVIe-XVIIe siècle
Caractéristiques : porte cochère, tourelle
Intérêt :

- Architectural et/ou morphologique
- Historique
- Urbain

Cette maison de la fin du XVIe siècle, sans doute régularisée en façade au XVIIe, s'inscrit à l'entrée de la ville ancienne sur la rue d'Orléans qu'elle marque par la présence de ses grands pignons presque aveugles. Elle se situait peut-être même hors les murs de la ville. La tourelle carrée à l'arrière témoigne de la présence d'un escalier intérieur à vis.



PRESCRIPTIONS

- Démolition de la construction interdite
- Maintien de la construction et de l'ensemble de ses détails d'architecture
- Restauration dans le respect de l'architecture et de la mise en oeuvre d'origine

ELEMENTS ET DETAILS ARCHITECTURAUX REMARQUABLES

- Portail
- Lucarnes sculptées
- Perron avec garde-corps néogothique
- Grotte dans le parc

PANNEAUX SOLAIRES ET PHOTOVOLTAIQUES

- Interdits sur les toitures et façades
- A installer dans la cour, sur la toiture d'une dépendance ou d'un abri, en auvent ou en appui sur le mur et intégrés à une composition paysagère...

RECOMMANDATIONS

- *Préserver et mettre en valeur la composition architecturale régulière du bâti avec tourelle et l'ensemble des détails d'architecture*
- *Préserver les toitures en petite tuile plate, les cheminées en pignon, l'épi de faitage*
- *Restaurer les menuiseries en bois peint en respectant les partitions traditionnelles*
- *Préserver et restaurer les enduits de façade couvrant à la chaux et légèrement colorés en évitant les surépaisseurs et le détournement des pierres de chaînage d'angle et d'encadrement des baies (tirer l'enduit droit) et mettant en valeur les éléments de modénature (corniche, encadrement des baies)*
- *Préserver l'ensemble des éléments intérieurs témoignant de l'ancienneté du bâti : escalier à vis en pierre, cheminées, boiseries, sols...*

Escalier à vis et entrée de cave (Cl. Inv. F. Lasa, 1981)



Commune de la Ferté-Bernard
AVAP - Patrimoine remarquable

Secteur 1 la ville patrimoniale
Construction n°31 : Maison

Adresse : 4 cour du Pavillon
Références cadastrales : AO 381

Typologie : Maison de bourg

Datation : XVI^e siècle

Caractéristiques : pignon débordant, tourelle

Intérêt :

- Architectural et/ou morphologique
- Historique
- Urbain

Ce remarquable exemple de maison de ville du milieu du XVI^e siècle, avec sa tourelle d'escalier arrière couverte d'une bâtière débordante, est particulièrement bien préservée.

Les murs pignons débordants en pierre sont marqués de crossettes en forme de candélabres tandis que les baies en façade présentent une délicate modénature avec des appuis moulurés et un encadrement à chanfreins.

L'enduit à la chaux légèrement coloré a permis de mettre en valeur l'ensemble.



PRESCRIPTIONS

- Démolition de la construction interdite
- Maintien de la construction et de l'ensemble de ses détails d'architecture
- Restauration dans le respect de l'architecture et de la mise en oeuvre d'origine

ELEMENTS ET DETAILS ARCHITECTURAUX REMARQUABLES

- Pignons débordants en pierre avec crossettes en candélabre

PANNEAUX SOLAIRES ET PHOTOVOLTAIQUES

- Interdits sur les toitures et façades

RECOMMANDATIONS

- *Préserver et mettre en valeur la composition architecturale d'ensemble du bâti avec tourelle et l'ensemble des détails d'architecture*
- *Préserver la toiture en petite tuile plate, les cheminées en pignon*
- *Restaurer les menuiseries en bois peint en respectant les partitions traditionnelles*
- *Préserver et restaurer les enduits de façade couvrant à la chaux et légèrement colorés en évitant les surépaisseurs et le détournement des pierres de chaînage d'angle et d'encadrement des baies (tirer l'enduit droit) et mettant en valeur les éléments de modénature ancienne (encadrements moulurés des baies, corniches en boudin en pierre)*
- *Préserver l'ensemble des éléments intérieurs témoignant de l'ancienneté du bâti : escalier à vis en pierre, cheminées, boiseries, sols...*

Commune de la Ferté-Bernard
AVAP - Patrimoine remarquable

Secteur 1 la ville patrimoniale
Construction n°32 : Maison

Adresse : 21 rue du Quatre-Septembre

Références cadastrales : AO 453

Typologie : Maison bourgeoise

Datation : XIXe siècle

Caractéristiques : porte cochère, modénature

Intérêt :

Architectural et/ou morphologique

Historique

Urbain

Cette imposante ancienne maison bourgeoise de sept travées sur rue et trois en pignon marque la rue du Quatre-Septembre par l'importance de son gabarit et par la qualité de sa modénature de pierre sculptée particulièrement soignée. La corniche, les bandeaux moulurés, les linteaux cintrés et sculptés des baies, les chaînages d'angle, le corps central traité en bossages et surmonté d'une grande lucarne en pierre sculptée, les fines ferronneries des garde-corps comme des soupiraux structurent et ornent la façade qui prend un caractère remarquable. La transformation récente des combles en logements avec la création de lucarnes rampantes imposantes a malheureusement dénaturé la qualité de son élévation sur rue qui mériterait d'être restaurée. En revanche les façades anciennes ont été mises en valeur par l'enduit et les menuiseries bois.

PRESCRIPTIONS

- Démolition de la construction interdite
- Maintien de la construction et de l'ensemble de ses détails d'architecture
- Restauration dans le respect de l'architecture et de la mise en oeuvre d'origine

ELEMENTS ET DETAILS ARCHITECTURAUX REMARQUABLES

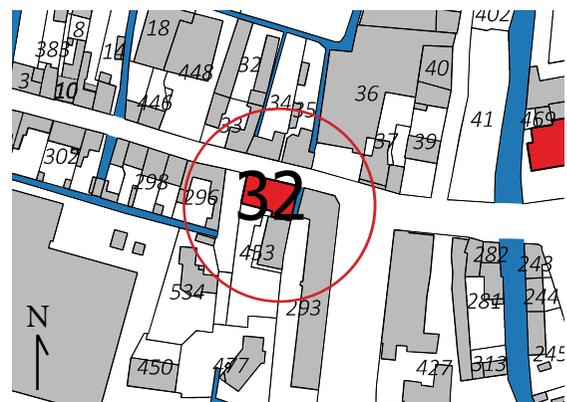
- Grande lucarne en pierre sculptée

PANNEAUX SOLAIRES ET PHOTOVOLTAIQUES

- Interdits sur les toitures et façades
- A installer dans la cour, sur la toiture d'une dépendance ou d'un abri, en auvent ou en appui sur le mur et intégrés à une composition paysagère...

RECOMMANDATIONS

- *Préserver et mettre en valeur la remarquable composition architecturale de l'ensemble et les détails d'architecture*
- *Préserver la toiture en ardoise à pans brisés*
- *Préserver et restaurer les menuiseries en bois peint respectant les partitions traditionnelles*
- *Préserver et restaurer les enduits de façade couvrant à la chaux et légèrement colorés mettant en valeur la remarquable modénature des façades (chaînes d'angle, corniche, bandeaux moulurés, bossages centraux, linteaux moulurés et sculptés, encadrements moulurés des baies, consoles d'appui des fenêtres du rez-de-chaussée) et les ferronneries*
- *Préserver l'ensemble des éléments intérieurs témoignant de l'ancienneté du bâti : escalier, cheminées, boiseries, sols...*
- *Améliorer l'intégration architecturale des groupes de lucarnes rampantes créées récemment en toiture*



Commune de la Ferté-Bernard
AVAP - Patrimoine remarquable

Secteur 1 la ville patrimoniale
Construction n°33 : Maison

Adresse : 12 rue Viet
Références cadastrales : AN 227
Typologie : Maison de bourg
Datation : XVIe siècle
Caractéristiques : tourelle
Intérêt :

- Architectural et/ou morphologique
- Historique
- Urbain

Cette maison date de la première partie du XVIe siècle et est marquée par sa tourelle ronde hors-oeuvre avec toit en poivrière qui surplombe la rue Viet créée en 1757.

La tourelle présentait auparavant une superstructure carrécouverte en essentage de bois. L'intérieur comporte un escalier à vis en bois (Inventaire de 1980). L'ancienneté et l'importance urbaine de cette maison a justifié son identification comme patrimoine remarquable.

PRESCRIPTIONS

- Démolition de la construction interdite
- Maintien de la construction et de l'ensemble de ses détails d'architecture
- Restauration dans le respect de l'architecture et de la mise en oeuvre d'origine

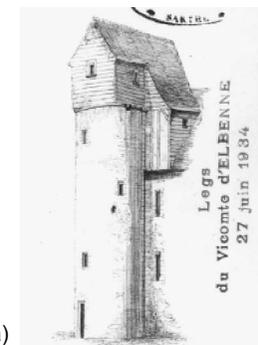
ELEMENTS ET DETAILS ARCHITECTURAUX REMARQUABLES

PANNEAUX SOLAIRES ET PHOTOVOLTAIQUES

- Interdits sur les toitures et façades

RECOMMANDATIONS

- Préserver et mettre en valeur la composition architecturale régulière du bâti avec tourelle et l'ensemble des détails d'architecture
- Préserver la toiture en ardoise, les cheminées en pignon, les épis de faîtage
- Préserver et restaurer les menuiseries en bois peint respectant les partitions traditionnelles
- Restaurer les enduits de façade couvrant à la chaux et légèrement colorés en évitant les surépaisseurs et le détournement des pierres de chaînage d'angle et d'encadrement des baies (tirer l'enduit droit), mettant en valeur les éléments de modénature
- Préserver les éléments intérieurs témoignant de l'ancienneté de la construction, notamment l'escalier à vis



Legs
du Vicomte d'ELBENNE
27 Juin 1934

La tour vers 1870 (Cl. Inv. F. Lasa)

La maison en 1977 (Cl. Inv. P. Giraud)

Commune de la Ferté-Bernard
AVAP - Patrimoine remarquable

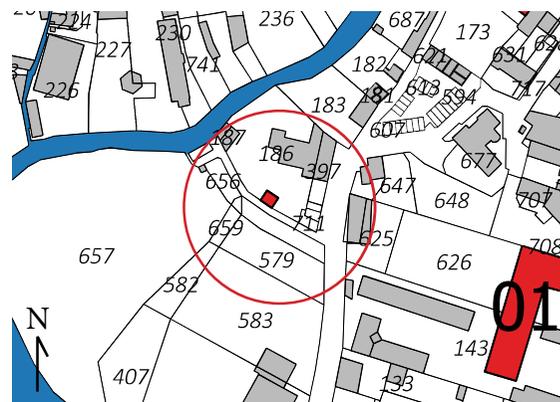
Secteur 1 la ville patrimoniale
Construction n°34 : Pavillon

Adresse : 18 rue du Pré-Belard
Références cadastrales : AN 119
Typologie : Petit patrimoine
Datation : XVIIe siècle
Caractéristiques : toiture en pavillon, perron en pierre

Intérêt :

- Architectural et/ou morphologique
- Historique
- Urbain

Ce petit pavillon en pierre est caractéristique d'une architecture de jardin de maison bourgeoise ou d'hôtel particulier, telle qu'on a pu l'élaborer également sur les tours de l'ancienne enceinte médiévale de la Ferté-Bernard. Sa forme simple mais élégante, son perron en pierre, sa composition régulière avec la porte-fenêtre centrale soulignée par la lucarne en toiture est typique du XVIIe ou XVIIIe siècle. La qualité de sa restauration en fait un élément de «petit patrimoine» remarquable de la commune.



PRESCRIPTIONS

- Démolition de la construction interdite
- Maintien de la construction et de l'ensemble de ses détails d'architecture
- Restauration dans le respect de l'architecture et de la mise en oeuvre d'origine

ELEMENTS ET DETAILS ARCHITECTURAUX REMARQUABLES

- Perron en pierre

PANNEAUX SOLAIRES ET PHOTOVOLTAIQUES

- Interdits sur les toitures et façades
- A installer dans le jardin, sur la toiture d'une dépendance ou d'un abri, en auvent ou en appui sur le mur et intégrés à une composition paysagère...

RECOMMANDATIONS

- *Préserver la toiture en ardoise en pavillon, la cheminée en pignon, les épis de faîtage, la lucarne en bois et ardoise*
- *Préserver les menuiseries en bois peint respectant les partitions traditionnelles*
- *Préserver et restaurer les enduits de façade couvrant à la chaux et légèrement colorés en évitant les surépaisseurs et le détournement des pierres de chaînage d'angle et d'encadrement des baies (tirer l'enduit droit)*
- *Préserver le mur de clôture en pierre et le jardin*

Commune de la Ferté-Bernard
AVAP - Patrimoine remarquable

Secteur 1 la ville patrimoniale
Construction n°36 : Maison

Adresse : 9 rue Général Leclerc
Références cadastrales : AL 133
Typologie : Maison bourgeoise
Datation : XIXe siècle
Caractéristiques : façade brique, perron, modénature
Intérêt :

- Architectural et/ou morphologique
- Historique
- Urbain

Cette petite maison bourgeoise conçue comme une villa avec pignon tourné vers la rue présente une remarquable façade en maçonnerie de brique soulignée d'une modénature en pierre sculptée et moulurée en encadrement de baies et en sous-toiture (corniche et oculus sculpté). Le débord de toit avec petite croupe est supporté par des aisseliers en bois peint ajourés. Le jardin adossé aux pentes du coteau des Récollets, avec ses dépendances, complète un ensemble de qualité.

PRESCRIPTIONS

- Démolition de la construction interdite
- Maintien de la construction et de l'ensemble de ses détails d'architecture
- Restauration dans le respect de l'architecture et de la mise en oeuvre d'origine

ELEMENTS ET DETAILS ARCHITECTURAUX REMARQUABLES

- Perron en pierre

PANNEAUX SOLAIRES ET PHOTOVOLTAIQUES

- Interdits sur les toitures et façades
- A installer dans le jardin, sur la toiture d'une dépendance ou d'un abri, en auvent ou en appui sur le mur et intégrés à une composition paysagère...

RECOMMANDATIONS

- *Préserver et mettre en valeur la composition architecturale symétrique de la façade et l'ensemble des détails d'architecture*
- *Préserver la toiture en ardoise, les hautes cheminées en brique, les épis de faîtage, les aisseliers en bois peint ajouré*
- *Restaurer les menuiseries en bois peint en respectant les partitions traditionnelles*
- *Préserver les maçonnerie de brique et mettre en valeur les éléments de modénature en pierre (oculus sculpté, encadrements de baie avec linteaux moulurés et sculptés, consoles, pilastres d'angle, bandeau mouluré) et de ferronnerie*
- *Préserver et restaurer les enduits couvrant ou à pierre vue à la chaux des dépendances en évitant les surépaisseurs et le détournement des pierres de chaînage d'angle et d'encadrement des baies (tirer l'enduit droit), ainsi que la modénature de brique*
- *Préserver l'ensemble des éléments intérieurs témoignant de l'ancienneté du bâti : escalier, cheminées, boiseries, sols...*
- *Mettre en valeur l'ensemble dans son contexte urbain et paysager*



Commune de la Ferté-Bernard
AVAP - Patrimoine remarquable

Secteur 1 la ville patrimoniale
Construction n°37 : maison bourgeoise

Adresse : 24, rue du Général Leclerc

Références cadastrales : AL 34/35

Typologie : Maison bourgeoise

Datation : XIXe siècle

Caractéristiques : modénature, sculptures

Intérêt :

Architectural et/ou morphologique

Historique

Urbain

Cette maison bourgeoise alignée du XIXe siècle ou du début du XXe siècle est particulièrement bien préservée. Elle présente encore la majeure partie de ses détails d'architecture et sa remarquable porte d'entrée d'origine en bois avec imposte, moulurée et sculptée. L'ensemble s'organise de façon symétrique avec un corps central aligné sur rue et deux petites dépendances latérales en retrait, dont les anciennes écuries comme le montrent les anneaux en forme de tête de cheval encore scellés au mur. Les grilles fermant les petites cours sur rue sont de belle facture. La régularité des façades, la richesse et la qualité de la modénature, les éléments de ferronnerie, les toitures à pan brisé couvertes en ardoise, les hautes cheminées latérales en brique concourent à donner à cette maison toute sa qualité architecturale.



PRESCRIPTIONS

- Démolition de la construction interdite
- Maintien de la construction et de l'ensemble de ses détails d'architecture
- Restauration dans le respect de l'architecture et de la mise en oeuvre d'origine

ELEMENTS ET DETAILS ARCHITECTURAUX REMARQUABLES

- Porte d'entrée sculptée

PANNEAUX SOLAIRES ET PHOTOVOLTAIQUES

- Interdits sur les toitures et façades
- A installer dans le jardin, sur la toiture d'une dépendance ou d'un abri à bois, à voiture ou à piscine, en auvent ou en appui sur le mur de clôture et intégrés à une composition paysagère...

RECOMMANDATIONS

- Préserver et mettre en valeur la composition architecturale et la volumétrie d'ensemble avec le corps d'habitation central de un étage aligné sur rue et les deux dépendances latérales en rez-de-chaussée et en retrait formant des courettes fermées par des grilles en ferronnerie
- Préserver la régularité des façades et le caractère plus simple des dépendances et maintenir les grandes portes identifiant les écuries
- Préserver l'ensemble des détails d'architecture et de modénature : bandeaux, chaînes d'angle, linteaux sculptés, frontons, corniche, lucarnes moulurées et sculptées, anneaux en forme de tête de cheval...
- Préserver les toitures à pan brisé en ardoise, les cheminées en pignon, les épis de faîtage
- Préserver et restaurer les menuiseries anciennes en bois et reprendre les partitions traditionnelles pour les menuiseries neuves
- Préserver les ferronneries
- Préserver et restaurer les enduits de façade couvrant à la chaux dans leur teinte claire d'origine en évitant les surépaisseurs et le détournement des pierres d'encadrement



Commune de la Ferté-Bernard
AVAP - Patrimoine remarquable

Secteur 1 la ville patrimoniale
Construction n°39 : Maison

Adresse : 24 avenue Verdun
Références cadastrales : AL 669
Typologie : Maison bourgeoise
Datation : XXe siècle
Caractéristiques : porte cochère, tourelle
Intérêt :

- Architectural et/ou morphologique
- Historique
- Urbain

Cette maison bourgeoise du début du XXe siècle marque l'entrée dans la ville depuis le nord sur l'avenue de Verdun, à la fois par sa masse surplombant la voie et par son parc dont les arbres bordent l'avenue et répondent à ceux du parc de la villa du 59T avenue de Verdun. La maison présente une architecture régulière et rigoureuse composée de façon symétrique et soulignée par de multiples éléments de modénature sculptée en pierre. Le débord de toit brisé, les cheminées en pierre et les hautes lucarnes en pierre sculptées donnent une forte prestance à l'ensemble.

PRESCRIPTIONS

- Démolition de la construction interdite
- Maintien de la construction et de l'ensemble de ses détails d'architecture
- Restauration dans le respect de l'architecture et de la mise en oeuvre d'origine

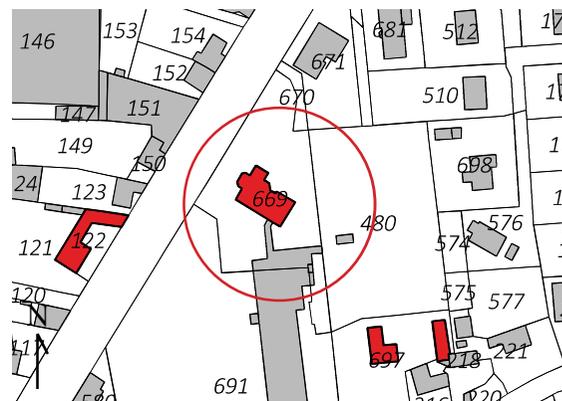
ELEMENTS ET DETAILS ARCHITECTURAUX REMARQUABLES

PANNEAUX SOLAIRES ET PHOTOVOLTAIQUES

- Interdits sur les toitures et façades
- A installer dans le jardin de façon non visible de l'espace public, sur la toiture d'une dépendance ou d'un abri, en auvent ou en appui sur le mur et intégrés à une composition paysagère...

RECOMMANDATIONS

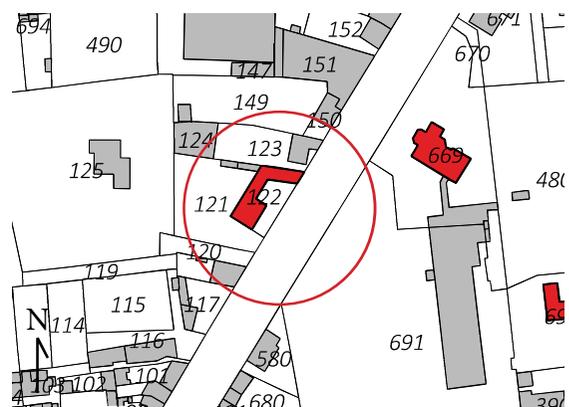
- *Préserver et mettre en valeur la composition architecturale d'ensemble et les détails d'architecture*
- *Préserver la toiture en ardoise à pans coupés à débords et aisseliers bois, les souches de cheminées, les lucarnes en pierre moulurées et sculptées*
- *Restaurer les menuiseries en bois peint en respectant les partitions traditionnelles*
- *Préserver et restaurer les enduits de façade couvrant mettant en valeur les éléments de modénature (chaînages de pierre, encadrements des baies avec linteaux sculptés), le bow-window, les ferronneries*
- *Préserver l'ensemble des éléments intérieurs témoignant de l'ancienneté du bâti : escalier en bois, cheminées, boiseries, sols...*
- *Préserver le mur de clôture et le parc arboré*



Adresse : 33 avenue Verdun
Références cadastrales : AL 122
Typologie : Maison bourgeoise
Datation : XIXe siècle
Caractéristiques : porte cochère, tourelle
Intérêt :

- Architectural et/ou morphologique
- Historique
- Urbain

Cette petite maison bourgeoise du XIXe siècle est restée particulièrement bien préservée jusqu'à aujourd'hui, présentant l'ensemble des détails et éléments architecturaux issus de la construction d'origine : la marquise avec son lambrequin en zinc, les menuiseries bois anciennes, la grille de clôture avec le portail, les éléments de modénature (chaînages d'angle, encadrement des baies, corniche moulurée, bandeau) souligné par un enduit couvrant, la majestueuse lucarne centrale avec son fronton triangulaire sculpté de fleurs, la toiture en pavillon en ardoise avec ses souches de cheminée en brique latérales et les épis de faîtage. Les dépendances sont également préservées et forment une longue aile latérale qui met en valeur la construction principale. L'ensemble mérite une restauration attentive à la préservation de sa qualité.



PRESCRIPTIONS

- Démolition de la construction interdite
- Maintien de la construction et de l'ensemble de ses détails d'architecture
- Restauration dans le respect de l'architecture et de la mise en oeuvre d'origine

ELEMENTS ET DETAILS ARCHITECTURAUX REMARQUABLES

- Lucarne sculptée

PANNEAUX SOLAIRES ET PHOTOVOLTAIQUES

- Interdits sur les toitures et façades
- A installer de façon non visible de l'espace public dans le jardin, sur la toiture d'une dépendance ou d'un abri, en auvent ou en appui sur le mur et intégrés à une composition paysagère...

RECOMMANDATIONS

- Préserver et mettre en valeur la composition architecturale d'ensemble du bâti avec ses dépendances et l'ensemble des détails d'architecture
- Préserver la toiture en ardoise à pans coupés les cheminées en brique en pignon, les épis de faîtage, les lucarnes en pierre et en bois
- Préserver et restaurer les menuiseries anciennes en bois peint en respectant les partitions traditionnelles
- Préserver et restaurer les enduits de façade couvrant à la chaux et légèrement colorés en mettant en valeur les éléments de modénature (chaînes d'angle, corniche, bandeaux, encadrements des baies), les ferronneries et la marquise ancienne
- Préserver l'ensemble des éléments intérieurs témoignant de l'ancienneté du bâti : escalier, cheminées, boiseries, sols...
- Préserver les dépendances avec leur modénature de brique
- Préserver la clôture, le portail et le jardin
- Mettre en valeur l'ensemble dans son contexte urbain et paysager

Sur les 77 constructions identifiées et cartographiées comme patrimoine remarquable à l'intérieur du site patrimonial remarquable de La Ferté-Bernard, 42 ont fait l'objet d'une fiche individuelle pour leur caractère hautement historique, architectural, typologique et la qualité de leur préservation patrimoniale. Elles concernent les deux secteurs de l'AVAP.

SECTEUR 2 « Les coteaux du Tertre et des Récollets »

Construction n°35 : maison bourgeoise 14 chemin de Ronde

Construction n°38 : maison bourgeoise 1 rue du Tertre

Construction n°41 : ancienne laiterie 18 chemin de Ronde

Construction n°42 : Manoir de La Monge

Adresse : 14 Chemin de Ronde

Références cadastrales : AT 16

Typologie : Maison bourgeoise

Datation : XIXe-XXe siècle

Caractéristiques : brique

Intérêt :

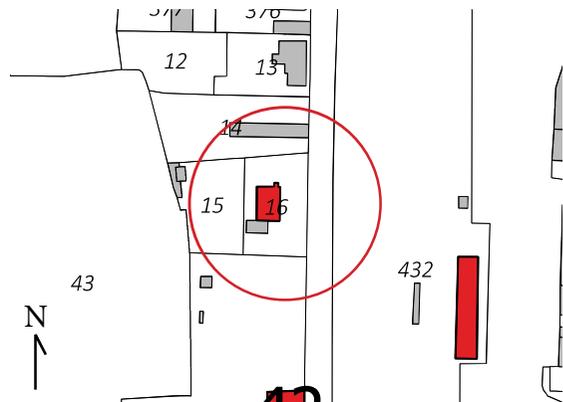
Architectural et/ou morphologique

Historique

Urbain

Cette villa de la fin du XIXe siècle marque les paysages bâtis des abords de la gare par son implantation en hauteur et sa modénature de brique de différentes couleurs soulignée par des éléments de structure et de modénature en pierre : chaînes d'angle, encadrements et lignes des baies, oculus en partie haute. Son architecture à trois travées symétriques est mise en valeur par la modénature et par le jeu des couleurs de la brique.

L'ensemble, avec son jardin, me mur de clôture et le portillon, mériterait une mise en valeur en lien avec le contexte paysager remarquable du coteau du Tertre.



PRESCRIPTIONS

- Démolition de la construction interdite
- Maintien de la construction et de l'ensemble de ses détails d'architecture
- Restauration dans le respect de l'architecture et de la mise en oeuvre d'origine

ELEMENTS ET DETAILS ARCHITECTURAUX REMARQUABLES

PANNEAUX SOLAIRES ET PHOTOVOLTAIQUES

- Interdits sur les toitures et façades
- A installer dans le jardin, sur la toiture d'une dépendance ou d'un abri, en auvent sur la véranda existante ou en appui sur le mur et intégrés à une composition paysagère...

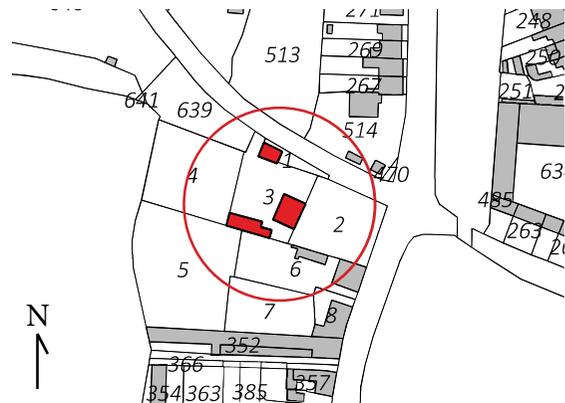
RECOMMANDATIONS

- Préserver et mettre en valeur la composition architecturale d'ensemble symétrique avec corps central en léger ressaut et les détails d'architecture
- Préserver les souches de cheminées en brique
- Préserver et restaurer les maçonneries de brique flammée et de pierre ainsi que les éléments de modénature (bandeaux, chaînage d'angle, oculus, encadrement des baies, clefs d'arc...)
- Préserver et restaurer les menuiseries en bois peint en respectant les partitions traditionnelles
- Préserver le mur de clôture et le portail
- Mettre en valeur l'ensemble, dans son contexte paysager



Adresse : 1 rue du Tertre
Références cadastrales : AT 1
Typologie : Maison bourgeoise
Datation : XIXe siècle
Caractéristiques :
Intérêt :
 Architectural et/ou morphologique
 Historique
 Urbain

La villa avec son grand jardin en terrasse surplombe et marque l'angle de la rue du Tertre et de la rue du Chemin de Ronde.
L'architecture élégante est bien préservée et caractéristique du XIXe siècle : la maison forme un pavillon carré avec une façade symétrique à trois travées, marquée par trois lucarnes en toiture dans l'axe des fenêtres, et une modénature de pierre soignée mise en valeur par un enduit couvrant coloré. Les hautes souches de cheminée en pignon donnent de la prestance à l'ensemble qui est intégré à un grand jardin planté d'arbres de haute-tige. Les ferronneries anciennes sont encore en place.



PRESCRIPTIONS

- Démolition de la construction interdite
- Maintien de la construction et de l'ensemble de ses détails d'architecture
- Restauration dans le respect de l'architecture et de la mise en oeuvre d'origine

ELEMENTS ET DETAILS ARCHITECTURAUX REMARQUABLES

PANNEAUX SOLAIRES ET PHOTOVOLTAIQUES

- Interdits sur les toitures et façades
- A installer dans le jardin, sur la toiture d'une dépendance ou d'un abri, en auvent ou en appui sur le mur et intégrés à une composition paysagère...

RECOMMANDATIONS

- *Préserver et mettre en valeur la composition architecturale d'ensemble et les détails d'architecture*
- *Préserver la toiture en ardoise en pavillon, les cheminées en pignon, les lucarnes en pierre moulurées*
- *Restaurer les menuiseries en bois peint en respectant les partitions traditionnelles*
- *Préserver et restaurer les enduits de façade légèrement colorés en évitant les surépaisseurs et le détournement des pierres de chaînage d'angle et d'encadrement des baies (tirer l'enduit droit) et mettant en valeur les éléments de modénature (chaînages d'angle, corniche, bandeaux, encadrements de baies) et les ferronneries*
- *Préserver l'ensemble des éléments intérieurs témoignant de l'ancienneté du bâti : escalier en bois à balustres, cheminées, boiseries, sols...*
- *Préserver les dépendances avec leur modénature*
- *Préserver le ur de clôture et le jardin*
- *Mettre en valeur l'ensemble dans son contexte urbain et paysager*



Commune de la Ferté-Bernard
AVAP - Patrimoine remarquable

Secteur 2 Coteaux du Tertre et des Récollets
Construction n°41 : Laiterie (ancienne)

Adresse : 18, chemin de Ronde
Références cadastrales : AT 532
Typologie : Patrimoine industriel et artisanal
Datation : XIXe siècle
Caractéristiques : cheminée, faux pans-de-bois
Intérêt :

- Architectural et/ou morphologique
- Historique
- Urbain

Ce bâtiment industriel au charme normand est une ancienne laiterie qui, à travers cette architecture régionaliste pittoresque de modénature de brique et de faux pans-de-bois de style néo-normand associe peut-être son image avec la Normandie, patrie du lait. L'ensemble est bien préservé, hormis l'ancienne cheminée qui a disparu. Outre sa qualité architecturale, ce bâtiment témoigne des abords industriels de la ville de La Ferté-Bernard qui se sont fortement développés au XIXe siècle.

PRESCRIPTIONS

- Démolition de la construction interdite
- Maintien de la construction et de l'ensemble de ses détails d'architecture
- Restauration dans le respect de l'architecture et de la mise en oeuvre d'origine

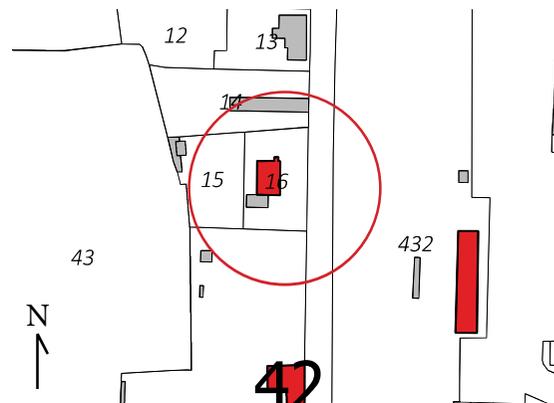
ELEMENTS ET DETAILS ARCHITECTURAUX REMARQUABLES

PANNEAUX SOLAIRES ET PHOTOVOLTAIQUES

- Interdits sur les toitures et façades
- A installer dans le jardin, sur la toiture d'une dépendance ou d'un abri, en auvent ou en appui sur le mur et intégrés à une composition paysagère...

RECOMMANDATIONS

- *Préserver la modénature de brique des façades et les faux pans-de-bois*
- *Maintenir la qualité de la toiture et la cheminée en brique*
- *Mettre en valeur l'ensemble du site dans son contexte paysager*

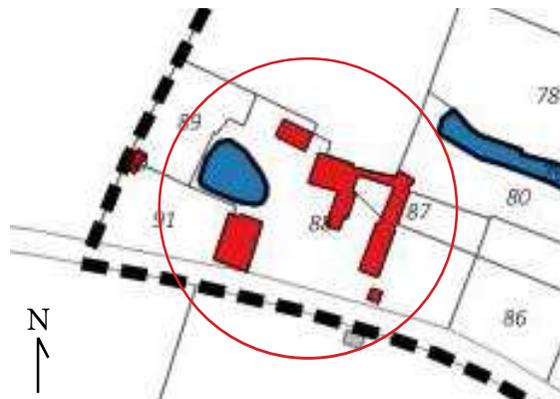


Adresse : La Monge
Références cadastrales : OC 80 à 91
Typologie : Châteaux et enceinte
Datation : XVIIe-XIXe siècle
Caractéristiques :

Intérêt :

- Architectural et/ou morphologique
- Historique
- Urbain

En 1735 est mentionnée l'existence en ce lieu d'une « maison de maître avec jardins, pressoir, cuve et ustensiles, colombier, vigne et verger » (inventaire). C'est le corps de logis que l'on voit aujourd'hui, bien qu'en partie remanié au XIXe siècle et agrandi d'une travée au XXe siècle. L'ensemble, avec la maison dont les façades présentent une sobre élégance, la longue allée de 300 m plantée d'arbres, le parc avec grotte et pavillon et les dépendances, ne manque pas d'intérêt. La toiture en ardoise est soulignée d'éléments de décor : épis de faîtage, crête de toit, clocheton. Les lucarnes en pierre ont été agrémentées d'un remarquable décor Renaissance. Le parc est clos d'un mur de pierre ouvert d'un portail dans l'axe de la maison principale qui a perdu son perron néogothique.



PRESCRIPTIONS

- Démolition de la construction interdite
- Maintien de la construction et de l'ensemble de ses détails d'architecture
- Restauration dans le respect de l'architecture et de la mise en oeuvre d'origine

ELEMENTS ET DETAILS ARCHITECTURAUX REMARQUABLES

- Portail
- Lucarnes sculptées
- Grotte dans le parc

PANNEAUX SOLAIRES ET PHOTOVOLTAIQUES

- Interdits sur les toitures et façades
- A installer dans le jardin, sur la toiture d'une dépendance ou d'un abri, en appui sur le mur de clôture et intégrés à une composition paysagère...

RECOMMANDATIONS

- Préserver et mettre en valeur la composition architecturale d'ensemble ainsi que les détails d'architecture
- Préserver la toiture en ardoise, les hautes cheminées en pignon, les épis de faîtage, la crête de toit, le lanteron
- Préserver et restaurer les menuiseries anciennes en bois peint en respectant les partitions traditionnelles
- Préserver et restaurer les enduits de façade couvrant à la chaux en évitant les surépaisseurs et les éléments de modénature (bandeau, corniche, encadrements)
- Préserver l'ensemble des éléments intérieurs témoignant de l'ancienneté du bâti : escalier en bois à balustres, cheminées, boiseries, sols...
- Préserver les dépendances et pavillons avec leur modénature
- Préserver le mur de clôture et les portails
- Mettre en valeur l'ensemble du manoir et du parc



Boiserie sculptée, escalier à balustres et grotte dans le parc (Inventaire 1980)